L'économie sociale et solidaire dans la campagne présidentielle

ANALYSE *: Affirmer que l'économie sociale et solidaire est au cœur de la campagne des Présidentielles en France serait tout à fait exagéré. Néanmoins, l'ESS fait partie - et pour la première fois de façon significative- des thèmes de campagne des candidats démontrant ainsi la reconnaissance nouvelle dont elle fait l'objet depuis notamment la loi du 31 juillet 2014 et surtout le poids qu'elle représente dans l'économie du pays : 10% du PIB, 11% de l'emploi total et 15% de l'emploi privé soit 2,37 millions de salariés dans plus de 220 000 établissements employeurs.*

Dans cette campagne électorale, les acteurs de l'ESS sont très actifs quoiqu'en ordre dispersé, multipliant initiatives publiques, plaidoyers, lobbying auprès des candidats. Citons sans être exhaustif quelques exemples. Le réseau ESS France a ainsi présenté aux candidats ses principales propositions « Ce que nous voulons pour l'ESS » et organisé le 6 avril un forum autour de l'élection présidentielle auquel ont participé, hormis Mme Le Pen, les principaux candidats : François Fillon, Emmanuel Macron, Benoît Hamon, Jean-Luc Mélenchon. L'UDES (Union des employeurs de l'ESS) a de son côté adressé 60 propositions aux candidats et mis en place une plateforme web pour recenser et commenter leurs propositions pour l'ESS. Finansol a proposé aux candidats 10 propositions pour développer la finance solidaire. RTES (le réseau des collectivités territoriales pour une économie solidaire) a remis son plaidoyer aux candidats avec six propositions prioritaires. MOUVES (le mouvement des entrepreneurs sociaux) a, quant à lui, dévoilé lors d'un grand rassemblement d'entrepreneurs sociaux le 9 mars dernier les propositions qu'il a adressées aux candidats afin d'encourager l'entrepreneuriat social en France…
Les différentes propositions peuvent être consultées sur les sites de ces réseaux d'acteurs de l'ESS, mais que retenir de cette multitude de propositions ? Sans doute un message clé : « Il faut préserver et renforcer les progrès enregistrés ces dernières années en matière d'ESS ». C'est ce message qui, au-delà de leur diversité, unit les différents acteurs et réseaux de l'ESS avec une volonté d'aller plus loin que la loi du 31 juillet 2014 qu'ils avaient pourtant déjà bien accueillie.

Le dossier de ce bulletin d'analyse et d'information de ce mois d'avril 2017 est consacré à l'étude « Associations & Partenariats », restituée le 2 mars dernier et qui met en évidence la dynamique partenariale dans l'évolution des modèles socio-économiques associatifs. Dans le contexte de ces dernières années de baisse des subventions publiques, les modèles des associations se sont beaucoup modifiés mais aussi complexifiés. Les formes d'engagement des personnes se sont diversifiées (bénévolat, salariat, mécénat de compétences, services civiques…etc). Les leviers financiers ont évolué passant de la seule

subvention à des modèles hybrides intégrant des formes d'investissement en fonction de l'utilité sociétale attendue. Enfin les associations ont démultiplié leurs relations partenariales avec des acteurs publics et privés accélérant ainsi leur mue. Le secteur associatif se transforme progressivement en s'appuyant sur toujours plus de créativité et d'innovation sociale.

Poursuivant son évolution, ce bulletin d'analyse et d'information d'avril fait apparaître de nouvelles rubriques qui sont autant de centres d'intérêt et d'enjeux. « La transformation digitale » par les initiatives qu'elle recouvre et les défis qu'elle porte en est une. Vous y découvrirez l'ambitieux projet de l'état indien de donner une identité numérique à tous ses citoyens. « L'engagement et la RSE » est également une nouvelle rubrique. La RSE est un mouvement durable et qui continue à se développer comme le montre le classement « Global 100 » de Corporate Knights des plus grandes entreprises mondiales en fonction de leur politique sociale et environnementale. 12 entreprises françaises y figurent. Enfin la rubrique « Emploi et Compétences » braque les projecteurs sur les dimensions humaines et d'emploi des initiatives et expériences sociales et environnementales des différents acteurs. Vous trouverez dans ce numéro notamment un focus sur l'intrapreneuriat social.

Et évidemment, vous retrouverez dans ce bulletin d'avril nos rubriques habituelles sur les nouveaux modèles d'affaires sociétaux, sur l'actualité de l'ESS et toujours notre focus Climat & Energie où vous découvrirez notamment que l'année 2016 a été la plus chaude depuis le début des relevés météorologiques (le précédent record datant de 2015…).

S'il vous reste encore un peu de temps et de courage, n'oubliez pas de vous reporter à la rubrique « A lire, à découvrir » pour découvrir des documents sélectionnés par nous pour leur intérêt et en particulier dans ce numéro deux publications à propos d'un sujet d'une grande actualité et pertinence : l'évaluation de l'impact social dans les structures d'utilité sociale. Vous pourrez aussi vous référer aux précédents numéros de ce bulletin qui ont abordé cette question et que vous pouvez retrouver sur les sites du cabinet Innovation Sociale Conseil et du laboratoire de recherche LE RAMEAU.

Bonne lecture.

TABLE DES MATIERES

Dossier du mois **4**
Une strategie partenariale dynamique au service des modèles socio-économiques associatifs 4
Nouveaux modèles d'affaires sociétaux **6**
Une trentaine de monnaies locales en France, selon l'ADEME 6
Rapport AISS : l'impact socio-économique de la sécurité sociale 7
Energies renouvelables : décollage du financement participatif 9
Actualités de l'ESS **11**
Fondation Abbé Pierre : le rapport sur le mal-logement dessine une France fracturée 11
Labo de L'ESS – Publication « L'alchimie de l'écosystème financer solidaire » 12
Engagement & RSE **14**
Classement RSE Global 100 : 12 entreprises françaises 14
RSE & Partenariats, au service des territoires 14
EDF Energies nouvelles développe son offre solaire et éolienne aux Etats-Unis 16
Transformation digitale **17**
Etat digital : l'Inde donne une identité numérique à tous Ses citoyens 17
What3words : la poste ivoirienne répond au manque d'adresses postales 18
Empreinte carbone d'internet : Greenpeace évalue les « géants du web » 19
Emploi & Compétences **21**
Le « jobbing » pour lutter contre la pauvreté en Afrique 21
13 associations appellent à la création d'un million d'emplois climat d'ici 2020 21
L'Intrapreneuriat au cœur de la performance 23
International & Territoires **25**
Chiffre du mois : PHARE-Bretagne 25
Engagement climat : un tribunal autrichien rejette un projet d'agrandissement d'aéroport 25
Banque Mondiale : la gouvernance, une condition nécessaire pour une croissance équitable dans les pays en développement 26
FOCUS Climat & Energie **27**
BNEF : baisse des investissements mondiaux dans les énergies propres 27
Union Européenne : plus de charbon en 2030 pour respecter l'Accord de Paris 29
Rapport IUCN : les océans pollués par des particules de plastique invisibles 30
En Europe, les impacts du changement climatiques de plus en plus importants 32
L'année 2016 la plus chaude depuis le début des relevés météorologiques 33
Etude « Expect the unexpected » : les technologies bas-carbone pourraient court-circuiter les énergies fossiles dès 2020 34
Pour l'Association négaWatt, un mix énergétique 100% renouvelable en France est possible dès 2050 38
La Chine annule la construction de 103 centrales à charbon 41
Événements clés en France et à l'étranger **42**
A lire, à decouvrir **44**
Baromètre de la mesure d'impact social - KPMG 44
Jeu « Faire ensemble 2020 » - La Fonda 44
Etude « Experience de l'evaluation de l'imapct social » – AVISE 44

DOSSIER DU MOIS

UNE STRATEGIE PARTENARIALE DYNAMIQUE AU SERVICE DES MODELES SOCIO-ECONOMIQUES ASSOCIATIFS

Recherches & Solidarités mène annuellement une enquête d'opinion des responsables associatifs. En 2016, des questions spécifiques permettant d'interroger les pratiques partenariales des associations, notamment avec les entreprises, ont été ajoutées. Ce zoom a été réalisé en partenariat avec Le RAMEAU qui pilote l'Observatoire des partenariats afin de qualifier les enjeux des relations partenariales au service du bien commun. L'étude « Associations & Partenariats », restituée le jeudi 2 mars dernier à l'Espace Fondation EDF, a pour finalité d'éclairer sur les objectifs, les démarches, les moyens et les leviers inhérents aux pratiques partenariales des associations.

Dans un premier temps, l'étude démontre que les associations nouent des relations avec une diversité de partenaires. En effet, chaque association développe des partenariats avec environ 2,5 types de partenaires différents. Parmi ces types de partenaires, se trouvent d'abord les collectivités territoriales, les autres associations ou fondations ainsi que les établissements d'enseignement. Viennent ensuite les entreprises ou les clubs d'entreprises, les structures d'insertion et les structures de recherche dans le panel des partenaires des associations. La propension des associations à développer ces partenariats est indéniablement corrélée à leur taille (effectif salarié et budget).

FIGURES : PARTENAIRES DES ASSOCIATIONS & RELATIONS ASSOCIATIONS-ENTREPRISES

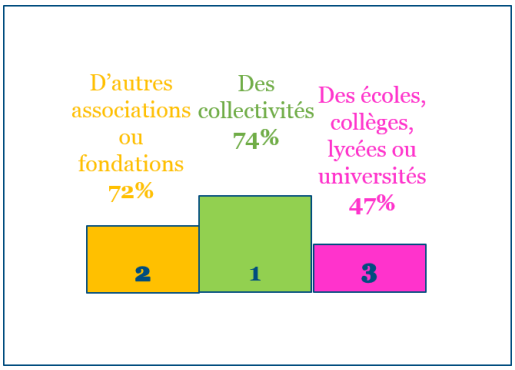

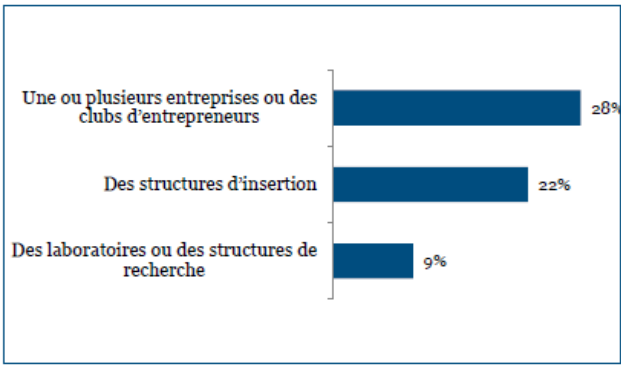

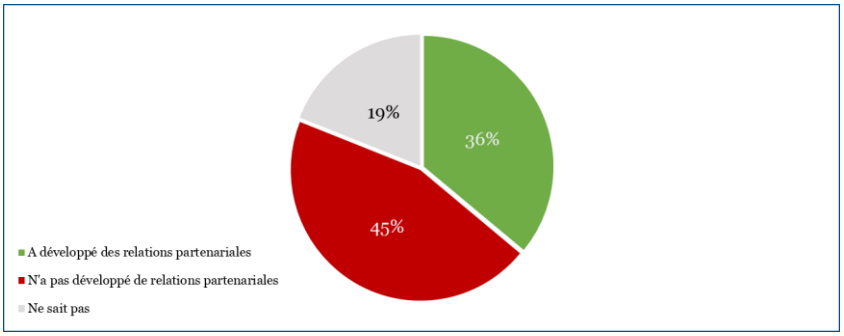

Dans un second temps, le zoom sur les entreprises montre que 1 association sur 3 développe des relations avec les entreprises. Les relations avec les entreprises varient selon les secteurs d'activités. Les associations dans le sport et le sanitaire & social ont plus largement développé les partenariats avec les entreprises tandis que c'est le cas seulement pour 1 association sur 4 dans le secteur des loisirs.

De plus, la pratique partenariale est fortement segmentée selon la taille des associations. En effet, elle tend à augmenter avec le budget des associations et avec la nature de la richesse humaine mobilisée en interne (bénévolat ou salariat).

Dans un troisième temps, l'étude fait état de la forte corrélation entre la dynamique partenariale des associations et la transformation de leur modèle socio-économique. En effet, les associations sont confrontées à une raréfaction de leurs ressources financières et à l'évolution des modalités du financement public (augmentation des commandes publiques au détriment des subventions). Face à l'obligation de « faire plus avec moins », le secteur doit repenser ses modèles économiques. Dans ce cadre, les apports des partenaires entreprises peuvent être mobilisés. L'étude dénombre ainsi 3 natures d'objectifs - complémentaires ! – lorsque les associations nouent des relations partenariales avec les entreprises.

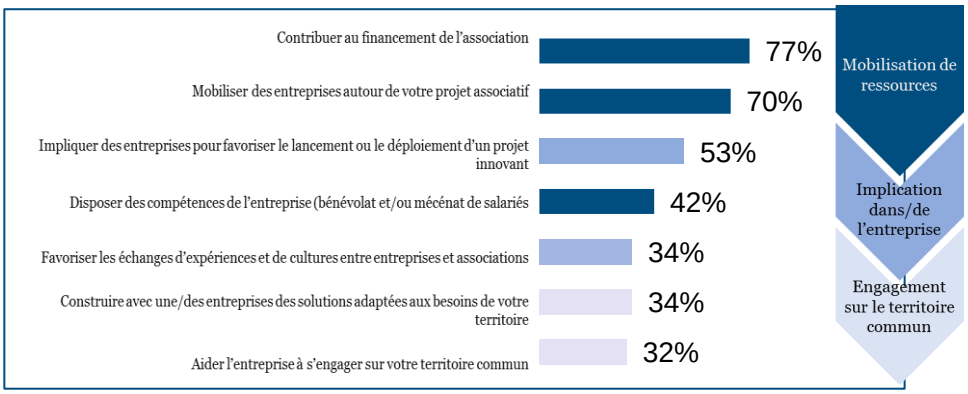

La mobilisation des ressources de l'entreprise reste aujourd'hui l'objectif principal des associations. Néanmoins, plus l'association est grande, plus elle entend mobiliser la diversité des ressources de l'entreprise et aller vers des partenariats de co-construction. 1 association sur 3 souhaite, d'une part, s'engager dans les activités de l'entreprise (ou engager l'entreprise dans les siennes), et d'autre part, co-construire sur le territoire commun avec l'entreprise. Ce souhait de mobiliser la diversité des ressources au service de son modèle socio-économique croît avec le budget et l'effectif salarié des associations.

Pour conclure, les résultats de cette étude montrent alors le rôle prégnant de cette dynamique partenariale dans l'évolution des modèles socio-économiques associatifs, constitués de 3 leviers complémentaires :

- La composition des richesses humaines mobilisées sur le sujet,
- Les leviers financiers nécessaires à la couverture des charges et au développement de l'association,
- La stratégie d'alliances permettant de bénéficier de synergies avec d'autres acteurs.

En 5 ans, les modèles socio-économiques associatifs se sont, en effet, beaucoup enrichis, … mais aussi complexifiés. Les 3 leviers du modèle socio-économique se sont étoffés et hybridés. Sur le plan des richesses humaines, la tendance majeure est la diversification des formes d'engagement : bénévolat, salariat, mécénat de compétences, services civiques, etc. Quant aux leviers financiers, la tendance des financeurs est d'évoluer d'un modèle de subvention vers celui d'« investissement » en fonction de l'utilité sociétale attendue (*crowdfunding*, modèle d'investisseur sociétal[1], contrat à impact social, etc.), l'équilibre est ici encore largement à construire ! La dynamique partenariale n'est pas en reste, avec une démultiplication notable des relations avec tous les types d'acteurs : autres associations, entreprises, puissance publique, etc. C'est sur ce plan que les modifications ont été les plus visibles bien que ces démarches partenariales soient des dynamiques apprenantes, évolutives en fonction des objectifs et de la maturité des associations qui les pratiquent.

Gageons que cette hybridation est aussi un levier de créativité pour inventer de nouvelles solutions face aux défis économiques, sociaux, environnementaux et sociétaux.

[1] Référentiel « Modèle d'investisseur sociétal » (Le RAMEAU, 2015)

NOUVEAUX MODELES D'AFFAIRES SOCIETAUX

UNE TRENTAINE DE MONNAIES LOCALES EN FRANCE, SELON L'ADEME

Plus de trente monnaies locales circulent en France, la plupart créées depuis 2011 et pilotées par des groupes de citoyens, comme la « gonette » à Lyon ou la « pêche » de Montreuil. D'autres ont vu le jour à l'initiative de collectivités, comme la « bou'sol » de Boulogne-sur-Mer. En version papier ou exclusivement numériques, elles dessinent une nouvelle carte économique des villes, fondée sur le développement local des entreprises et la promotion des circuits courts. Autorisés par la loi Hamon sur l'économie sociale et solidaire (ESS) du 31 juillet 2014, ces nouveaux moyens de paiement complémentaires de l'euro se veulent aussi des outils de réappropriation de l'économie locale par les habitants.

Mais qu'en est-il de leur impact environnemental ? C'est l'objet d'un rapport publié le 25 janvier par l'Ademe (Agence de l'environnement et de la maîtrise de l'énergie), qui s'est penché sur leur volet écologique. Avec un constat : si leurs effets sur l'environnement sont moins importants que les impacts économiques et sociaux, les monnaies locales restent des outils intéressants pour faire évoluer les comportements.

L'étude distingue trois types de monnaie qui toutes intègrent une dimension environnementale.

La monnaie verte oriente le consommateur vers des acteurs économiques plus respectueux de l'environnement et vers l'économie locale. C'est le cas du « stück » à Strasbourg ou du « grain » au Havre, qui exclut de son réseau les entreprises aux pratiques économiques « *socialement ou écologiquement non responsables comme l'agriculture industrielle ou hors sol et (…) la grande distribution* ». A Toulouse, le « sol-violette » se présente d'abord comme un levier de développement à l'échelle du territoire mais intègre aussi un volet environnemental fort en favorisant « *les petits producteurs bio ou artisanaux, les AMAP ou les restaurateurs privilégiant les produits locaux et de saison* ».

D'autres expériences utilisent la monnaie comme une récompense pour encourager l'adoption de comportements plus écologiques. Dans la commune d'Ayen (Corrèze), le « y'aca » est étroitement associé à un système de covoiturage entre particuliers. Le passager rétribue en billets y'aca le conducteur, qui les écoule ensuite dans les commerces de la petite ville.

Enfin, des systèmes d'échange entre particuliers favorisent la mutualisation des ressources. Sur le site Mytroc, les échanges sont rétribués en « noisettes ». Le site encourage une consommation plus durable et s'engage aussi à reverser une partie de ses bénéfices à des associations écologiques.

Parce qu'elles sont souvent récentes et pilotées par des bénévoles, ces expériences ont un impact environnemental « faible et encore difficile à mesurer », estime l'étude de l'Ademe, qui insiste sur la nécessaire mise en place de méthodologies et d'outils d'évaluation. Pour autant, elles « *peuvent constituer un outil pertinent pour sensibiliser les acteurs et flécher leurs comportements en fonction des objectifs environnementaux que l'on poursuit* ».

L'autre intérêt de ces initiatives, c'est qu'elles sont souvent adossées à des fonds de réserve ou des cagnottes associatives dont la vocation est de financer des projets. C'est le cas par exemple de l'association de l'eusko, au Pays basque, dont le fonds d'investissement soutient des projets d'intérêt collectif à vocation environnementale et/ou locale.

FIGURE : FONCTIONNEMENT DES TROIS CATEGORIES DE MONNAIES LOCALES

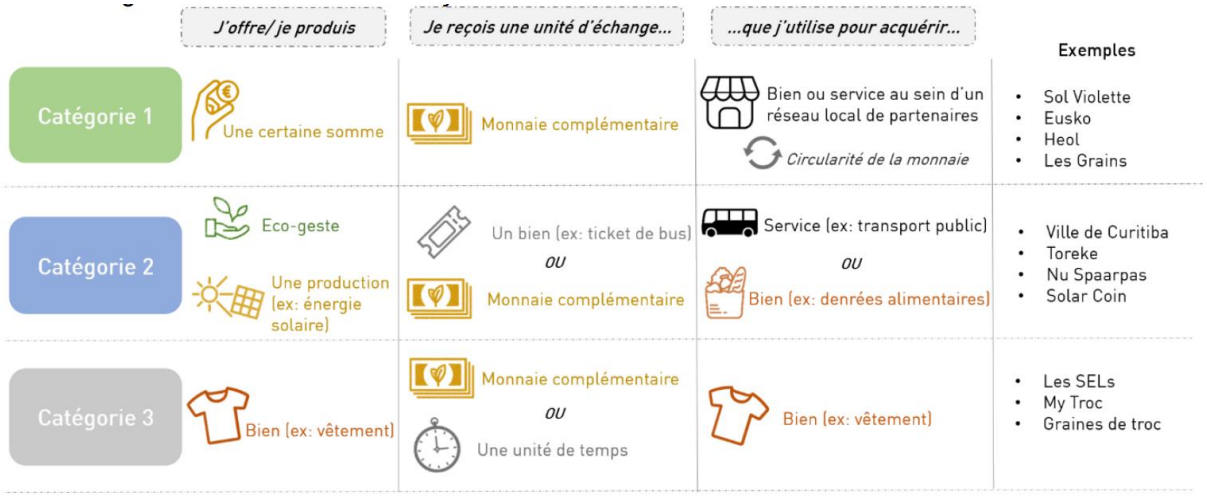

Source : Ademe.

L'Ademe préconise de « verdir » les monnaies locales, en les accompagnants dans leur volet environnemental afin d'éviter les confusions, notamment entre produit local et produit bio. Selon le rapport, « les produits locaux ne sont pas nécessairement des produits écologiques et la seule réduction des coûts de transport n'est pas suffisante » pour avoir un impact sur l'environnement.

L'Ademe se défend en revanche de toute volonté d'ingérence dans la gouvernance de ces expériences citoyennes. L'agence veut se placer comme observateur de ces innovations et comme soutien au moment de l'étude de faisabilité et dans la mise en place de dispositifs de suivi et d'évaluation. Plusieurs expériences font déjà l'objet de cet accompagnement, notamment à Brest autour de la monnaie « heol » et à Strasbourg avec le stück. Un projet de monnaie régionale est aussi en cours en Normandie.[2]

RAPPORT AISS : L'IMPACT SOCIO-ECONOMIQUE DE LA SECURITE SOCIALE

Dans un rapport publié en novembre 2016, l'Association Internationale de la Sécurité Sociale (AISS) étudie l'impact socio-économique de la sécurité sociale. Contribuant à la croissance économique et présentant de nombreux avantages, cette dernière doit être considérée selon l'AISS comme un investissement économique et social.

Si 70% de la population n'est pas encore couvert par un système « *convenable* », les dispositifs de sécurité sociale tendent à se multiplier. Une telle expansion favorise une croissance plus inclusive et va dans le sens d'un développement social global des populations selon le rapport.

Au-delà et à côté des questions relatives à la viabilité financière de la protection sociale, les questions de conciliation de la redistribution avec la compétitivité économique sont au cœur des interrogations actuelles sur les évolutions des programmes de sécurité sociale. Les coûts et modes de financement des systèmes sont-ils à l'origine de problèmes de compétitivité ou de faible croissance ? En particulier en période de crise,

[2] Une trentaine de monnaies locales en France, selon l'ADEME – adapté de :
- http://www.lemonde.fr/chronique-des-communs/article/2017/01/31/les-monnaies-locales-leviers-de-la-transition-ecologique_5072101_5049504.html

Pour en savoir plus :
- http://www.ademe.fr/monnaies-locales-complementaires-environnementales

la sécurité sociale est doublement observée : comme un amortisseur des conséquences de la crise, mais aussi comme un amortisseur possible de la reprise.

FIGURE : POURCENTAGE DES PAYS DISPOSANT D'UN SYSTEME DE SECURITE SOCIALE, PAR BRANCHES

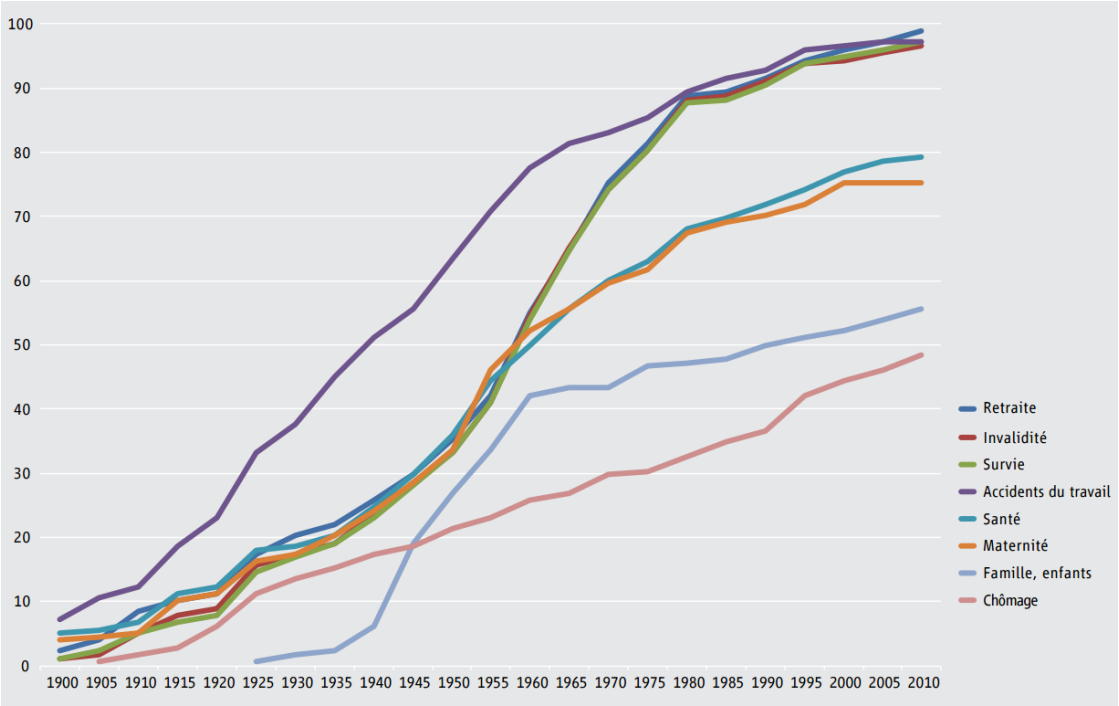

Source : AISS.

Ces débats ne sont pas tranchés et de nombreuses études empiriques présentent des résultats mitigés. Cependant, le rapport met en avant quatre évolutions positives de la sécurité sociale au niveau mondial :

1. Tout d'abord, dans les faits, la sécurité sociale connaît une dynamique d'expansion. Si sept personnes sur dix, dans le monde, n'ont pas encore accès à une protection dite «convenable», la dynamique est à l'augmentation plutôt rapide, avec un ensemble d'effets positifs pour la santé des populations comme pour et l'économie des pays.

2. Ensuite, en termes de doctrine, la sécurité sociale se conceptualise et se défend toujours davantage non pas seulement en tant qu'outil pour résister aux crises, mais, plus fondamentalement, en tant qu'investissement social dans une croissance inclusive et le bien-être des populations.

3. Parmi les principales réalisations de la sécurité sociale, en lien avec la croissance, la sortie de la pauvreté extrême, avec une perspective de possible éradication, est l'une des principales suites socio-économiques positives du développement de la sécurité sociale.

4. Enfin, dans le prolongement de ces tendances, l'affirmation des classes moyennes dans le monde est l'un des principaux résultats et des principaux enjeux de la sécurité sociale. Avec leur relatif effritement en Occident, et leur extension, peut-être moins rapide que ce qui a pu être espéré, dans les pays émergents, les classes moyennes ont été accompagnées par la sécurité sociale. Elles en attendent du nouveau soutien.

En ce qui concerne les effets des systèmes de sécurité sociale mis en place, quelques éléments se dégagent du rapport :

- En matière de marché du travail, l'ensemble des branches de sécurité sociale contribue, chacune à sa manière aux incitations et désincitations possibles à l'exercice d'une activité professionnelle. Les programmes de sécurité sociale se transforment dans une optique d'être toujours plus favorable à l'emploi.
- Sur le registre de la consommation, de l'épargne et même de l'investissement, les programmes de sécurité sociale sont, par leur conception, des soutiens à la consommation. Les conséquences, à moyen et long terme, de ce soutien ne sont pas clairement déterminées. Il en va de même des liaisons avec l'épargne. En revanche, il apparaît une nouvelle fonction directe d'investissement dans le capital productif.
- Sur le plan de la démographie, la sécurité sociale a incontestablement des performances de grande portée sur la santé, ce qui est toujours positif pour la croissance. Les liens avec la fécondité sont moins évidents. Reste que disposer d'une population jeune, dynamique et formée est un atout pour la croissance.
- En ce qui concerne le capital humain, les liaisons font l'objet d'un corpus d'études et de conclusions moins denses. Il apparaît en tout cas nettement une chaîne causale entre, d'une part, maintien et amélioration du capital humain par la sécurité sociale, et, d'autre part, performances économiques.

Le rapport rappelle également que l'un des enjeux majeurs auxquels seront confrontés ces dispositifs dans les prochaines années concerne les classes moyennes. L'AISS estime que la classe moyenne globale représentait 27 pour cent de la population mondiale en 2009. Elle pourrait en représenter 42 pour cent en 2020 et 59 pour cent en 2030, quand le monde devrait compter 8,3 milliards d'habitants. Le mouvement est vertigineux. En plein essor, notamment en Asie, ces populations sont très demandeuses en matière de protection sociale, ce qui soulève de nombreux défis.

ENERGIES RENOUVELABLES : DECOLLAGE DU FINANCEMENT PARTICIPATIF

C'est le sujet qui agite les professionnels des énergies renouvelables : la participation des citoyens ou des collectivités locales au financement des projets. Il y a encore trois ans, les projets dans l'éolien, le solaire, la biomasse ou l'hydroélectricité avec un financement participatif se comptaient sur les doigts de la main. Début 2015, l'Ademe en a recensé plus de 150, représentant 3% de la puissance installée en France dans l'éolien et 0,7% dans le photovoltaïque.

« Aucun véritable travail de recensement n'a été effectué depuis, mais on peut estimer aujourd'hui leur nombre à plusieurs centaines », estime Andreas Rüdinger, chercheur à l'Institut du développement durable et des relations internationales (Iddri).

L'association Energie partagée, qui a créé un fonds destiné à des investissements en fonds propres dans des projets de ce type, a levé à ce jour 12 millions d'euros. Des plates-formes de « *crowdfunding* » comme Lumo, Enerfip ou Lendosphere, ont réuni près de 20 millions d'euros (sous forme de dette) dédiés aux énergies renouvelables. Et cette pratique attire également les collectivités territoriales, car faire participer les riverains favorise l'acceptation des projets.

Les pouvoirs publics ont largement soutenu et favorisé ce développement, qui devrait s'amplifier dans les années à venir. La création de plates-formes de crowdfunding, piliers du système, a été favorisée par une ordonnance de mai 2014 ayant défini leurs conditions de fonctionnement. Le seuil d'exemption à l'émission d'un prospectus AMF (Autorité des marchés financiers) pour ce type de projet a été relevé de 1 à 2,5 millions d'euros, par un décret de septembre 2016. La loi sur la transition énergétique d'août 2015 a expressément autorisé collectivités locales et citoyens à participer à ces projets.

Enfin, les derniers appels d'offres lancés sur le solaire (et bientôt sur l'éolien) comportent de fortes incitations au financement participatif : le tarif de rachat garanti de l'électricité sera bonifié de 3 euros par mégawattheure si 40 % du financement est apporté par une collectivité locale ou une association d'au moins 20 personnes physiques.

Seul frein potentiel, l'évolution des systèmes de soutien pourrait compliquer de tels montages. La généralisation des appels d'offres, ou encore la transition vers un système de complément de rémunération, va écarter les petits projets et les acteurs locaux. En Allemagne, où 50% des capacités renouvelables électriques installées entre 2000 et 2010 sont détenues par des particuliers ou des agriculteurs, le changement de système a, selon lui, déjà provoqué un vrai ralentissement.[3]

[3] Energies renouvelables : décollage du financement participatif – pour en savoir plus :
- http://www.lesechos.fr/industrie-services/energie-environnement/0211729389194-energies-vertes-le-boom-du-financement-participatif-2060213.php
- https://www.lumo-france.com/
- https://www.lendosphere.com/

ACTUALITES DE L'ESS

FONDATION ABBE PIERRE : LE RAPPORT SUR LE MAL-LOGEMENT DESSINE UNE FRANCE FRACTUREE

La 22ème édition du rapport annuel sur l'état du mal-logement de la Fondation Abbé Pierre dessine le portrait d'une France fracturée par la crise du logement. 4 millions de personnes sont sans abri, mal logées ou sans logement personnel.

Outre ces situations les plus graves, 12,1 millions de personnes sont touchées à des degrés divers par la crise du logement. Effort financier excessif, précarité énergétique, risque d'expulsion locative, copropriétés en difficulté, surpeuplement... au total, sans les doubles comptes, près de 15 millions de personnes sont touchées, à un titre ou à un autre, par la crise du logement.

À bien des égards, pour les pauvres, les classes populaires et moyennes, la situation tend à s'aggraver, en particulier depuis la hausse des prix de l'immobilier des années 2000 et le déclenchement de la crise économique en 2008.

Le nombre de personnes sans domicile a augmenté de 50 % entre 2001 et 2012. Celui des personnes en hébergement contraint chez des tiers de 19 % entre 2002 et 2013. Les personnes en surpeuplement accentué sont de plus en plus nombreuses, alors que la tendance depuis des décennies était plutôt à la baisse : + 17 % entre 2006 et 2013 pour le surpeuplement accentué et + 6 % pour le surpeuplement modéré.

La Fondation juge durement le bilan du quinquennat écoulé : alors que François Hollande s'était engagé en 2012 à mettre en œuvre le Contrat social proposé par la Fondation Abbé Pierre, les politiques menées laissent un sentiment d'inachèvement : « *bien des chantiers ont été ouverts, bien des actions ont été entreprises, mais ils se sont souvent heurtés à des renoncements politiques en chemin et à une austérité budgétaire qui empêche d'apporter une réponse à la hauteur de la gravité de la situation.* »

Le rapport met en avant la situation de précarité énergétique de bon nombre de ménages français. Si le nombre d'impayés semble stable pour les locataires, les Français sont 44 % de plus qu'en 2006 à se priver de chauffage à cause de son coût. 42 % de plus à subir un effort financier excessif pour payer son logement. Résultat, le nombre de personnes modestes ayant eu froid à leur domicile pour des raisons liées à la précarité s'est accru de 25 % entre 2006 et 2013. Le nombre d'expulsions locatives avec le concours de la force publique a atteint son record en 2015, avec 14 363 expulsions, un chiffre en hausse de 33 % par rapport à 2006.

La Fondation Abbé Pierre soulève toutefois plusieurs points positifs, notamment l'encadrement des loyers qui a des effets « *concrets et directs, sonnants et trébuchants, pour les ménages, et qu'il est indispensable de renforcer* ».

L'association a ainsi fait part de ses 15 préconisations pour venir à bout du mal logement. Parmi celles-ci, telle que « accueillir les personnes migrantes dignement » ou encore « mieux prévenir les expulsions », certaines pourraient impacter directement les carnets de commande des professionnels du bâtiment.

En matière de logement social, la FAP préconise notamment de garantir la prise en compte du mal-logement dans l'analyse des besoins en logement et dans les objectifs des politiques locales de l'habitat, de produire 150000 HLM à très bas loyers chaque année, de prolonger l'effort de mutualisation financière entre les bailleurs sociaux, ou encore, de faire des intercommunalités les autorités organisatrices des attributions de HLM.

Sur le sujet des intercommunalités, la Fondation propose de renforcer la légitimité des élus intercommunaux en les faisant élire au suffrage universel direct afin qu'ils puissent piloter directement la politique du logement.

En matière de construction, la FAP suggère de mieux « *encadrer l'accession à la propriété plutôt que la favoriser outre-mesure* » en s'appuyant sur des outils comme le PSLA (Prêt social location-accession) ou le bail réel solidaire. L'association propose aussi d'intégrer dans les plans locaux d'urbanisme (PLH) « *des plafonds de charge foncière permettant à une collectivité de conditionner ses aides à la pierre à un prix-plafond pour le terrain (pour un programme de construction HLM), afin d'éviter que les aides publiques alimentent l'inflation.* » L'association recommande également de réformer la fiscalité foncière et de taxer les transactions des biens immobiliers les plus chers de façon à créer une « contribution de solidarité urbaine » à redistribuer aux territoires les plus pauvres.

Et en matière de rénovation de logements, l'association propose de rénover en dix ans les 7 millions de passoires énergétiques dénombrées en France, en investissant 4,7 milliards d'euros. Enfin, la FAP imagine le lancement d'un programme national consacré à la rénovation de l'habitat indigne, calqué sur le programme « Habiter Mieux » piloté par l'Agence nationale de l'Habitat. [4]

LABO DE L'ESS – PUBLICATION « L'ALCHIMIE DE L'ECOSYSTEME FINANCER SOLIDAIRE »

Le groupe de travail « Banques et Territoires » du Labo de l'ESS a été créé pour analyser les pratiques innovantes dans le financement de projets locaux. Depuis un an, il a centré ses travaux sur l'amélioration du financement bancaire au service des TPE et entreprises de l'Economie Sociale et Solidaire. En effet, ces projets porteurs d'utilité et de cohésion sociale sont trop peu ou mal financés. Souvent de petite taille, ces projets sont toutefois représentatifs d'une réelle diversité entrepreneuriale.

La publication issue de ces réflexions, intitulée « L'Alchimie de l'écosystème financier solidaire » est sortie en mars 2017 et a fait l'objet d'une rencontre à la Banque de France le lundi 27 mars dernier. Elle s'appuie sur une expérimentation menée par le Crédit Agricole Franche-Comté en partenariat avec le Labo de l'ESS et sur une quinzaine d'autres initiatives inspirantes articulant financement et accompagnement des entrepreneurs de TPE et de l'ESS : y sont analysées des solutions concrètes portées par des réseaux bancaires, des organismes d'accompagnement et de financement solidaire et des collectivités locales.

Les propositions émanant de ces travaux et de ce rapport sont élaborées autour de 3 axes :

1. **Promouvoir les dispositifs financiers solidaires** en référençant davantage les organismes et dispositifs solidaires auprès des entrepreneurs, en intégrant la finance solidaire dans les cursus de formation initiale, supérieure, et continue, en stimulant l'intérêt des salariés des banques sur ces outils et en intensifiant l'utilisation de l'épargne solidaire.
2. **Développer les outils de suivi et de mesure d'impact des TPE et de l'ESS** en développant les pratiques et les outils, en impliquant les collectivités et en créant un observatoire bancaire sur le financement des entreprises de l'ESS, en menant une étude permettant de mieux qualifier la zone grise et en fluidifiant le circuit d'octroi de financement par plus d'échange d'informations.

[4] Fondation Abbé Pierre : le rapport sur le mal-logement dessine une France fracturée – pour en savoir plus :
- http://www.fondation-abbe-pierre.fr/22e-rapport-etat-mal-logement-en-france-2017
- http://www.lemonde.fr/logement/article/2017/01/31/mal-logement-pour-la-fondation-abbe-pierre-le-quinquennat-n-a-pas-rempli-ses-objectifs_5071909_1653445.html
- http://www.lemoniteur.fr/article/mal-logement-les-solutions-de-la-fondation-abbe-pierre-qui-impactent-les-professionnels-du-batiment-34147240
- http://www.latribune.fr/economie/france/pres-de-15-millions-de-personnes-sont-victimes-de-la-crise-du-logement-631455.html

3. **Pérenniser le financement des réseaux de l'accompagnement** en faisant reconnaître l'apport des organismes de finance solidaire dans le modèle économique des banques ainsi que l'intérêt des collectivités locales pour le soutien des TPE et structures de l'ESS.

Retrouvez la publication complète sur le site web du Labo de l'ESS !

ENGAGEMENT & RSE

CLASSEMENT RSE GLOBAL 100 : 12 ENTREPRISES FRANÇAISES

Le classement « Global 100 » de Corporate Knights existe depuis 2005. Il vise à classer les entreprises mondiales en fonction de critères de durabilité et de leurs politiques de Responsabilité Sociale et Environnementale (RSE). A l'image des agences de notation classiques, qui utilisent des listes « Global 100 » pour évaluer la rentabilité des entreprises, Corporate Knights reprend la même méthodologie avec d'autres critères que la rentabilité seule.

Dans ce classement, sont évaluées uniquement de très grosses sociétés – plus de 2 milliards de dollars de capitalisation boursière, soit 4353 entreprises dans le monde.

Les critères de notation sont variés, et recouvrent aussi bien l'environnement que la gestion sociale, la gestion de l'eau, de l'énergie ou des déchets, la rémunération des dirigeants, le pourcentage d'impôts payés ou la performance en matière de sécurité.

En outre, le classement exclue les entreprises ayant pour activité principale la vente de tabac, ou celles qui ont pour revenu majoritaire la vente d'armes. Les entreprises qui ont payé des amendes pour violation du droit environnemental sont elles aussi fortement pénalisées.

Le rapport 2017, publié le 16 janvier dernier, met Siemens à la tête du classement des entreprises les plus vertueuses. Selon Corporate Knights, elle se distingue comme étant l'entreprise la plus performante de son secteur en termes d'efficacité énergétique. L'entreprise se distingue en outre par sa faible emprunte carbone, ainsi qu'un faible turn-over des employés.

Première entreprise française du classement : Dassault Systèmes. L'entreprise se distingue pour sa stratégie fiscale éthique. En revanche, elle n'apparaît qu'à la 12ème place du classement, laissant des points en route pour le manque de parité et de diversité dans ses équipes managériales.

Autres entreprises françaises : Crédit Agricole (17ème), Schneider Electric (27), Vivendi (28), TF1 (29), Total (31), L'Oréal (38), BNP Paribas (42), Peugeot (43), Legrand (59), Rexel (79) et Kering (80). Pour la deuxième année consécutive, la France est le deuxième pays le plus représenté, après les Etats-Unis.

RSE & PARTENARIATS, AU SERVICE DES TERRITOIRES

Dans le cadre du programme PHARE, l'Observatoire des partenariats a publié le volet PHARE-Entreprises[5] qui analyse la perception des dirigeants d'entreprise sur les fragilités prioritaires de leur territoire, ainsi que sur la capacité des partenariats entre entreprises et structures d'intérêt général à mieux y répondre.

En mars 2017, Le RAMEAU a réalisé une synthèse des enseignements principaux du volet PHARE-Entreprises et livre ci-dessous quelques-uns des résultats les plus prégnants quant à la dynamique d'engagement des entreprises sur leur territoire.

D'une part, les entreprises sont bel et bien en prise avec les réalités et les fragilités de leur territoire. En effet, les dirigeants d'entreprises placent les difficultés du citoyen au cœur de leurs préoccupations. Interrogés sur les fragilités de leur territoire, ils se soucient en priorité des difficultés des personnes sur leur territoire, tels que l'emploi, la pauvreté et le pouvoir d'achat. Les dirigeants considèrent aussi la nécessité d'avoir un territoire dynamique. En ce sens, le développement économique, le vieillissement et la transition énergétique ainsi que la mobilité sont structurants pour eux.

[5] Retrouvez la synthèse complète du volet-PHARE Entreprises sur le site de l'Observatoire des partenariats : http://observatoire-des-partenariats.fr/wp-content/uploads/2016/07/2017-03-0415-PHARE-Entreprises-RV-vf.pdf

C'est ainsi logiquement que les dirigeants d'entreprises entendent se mobiliser sur les priorités « travail » et « dynamisme économique ». Il existe néanmoins des spécialités régionales. Par exemple, en Bretagne, les dirigeants mettent en avant la transition énergétique (27%), puis la mobilité et le développement économique (18% chacun) tandis qu'en Bourgogne Franche Comté, le vieillissement (27%) et la pauvreté (26%) dominent.

D'autre part, le programme PHARE a également permis de démontrer que les entreprises sont au cœur du mouvement de co-construction sur les territoires, et ce notamment grâce aux partenariats qu'elles nouent avec les associations. Ainsi, 37% des entreprises développent des relations partenariales avec les associations. Les modes de partenariats qu'elles utilisent sont complémentaires.

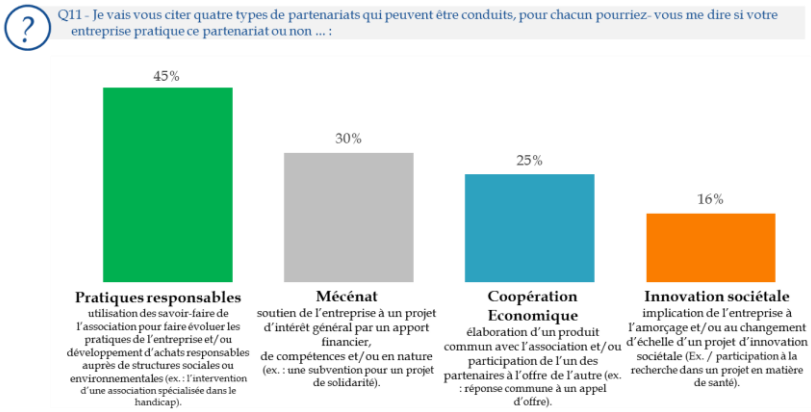

C'est le mouvement de développement de la RSE qui explique en partie qu'en moins de 10 ans, les partenariats entre les associations et les entreprises se sont multipliés. Pour les entreprises, il ne s'agit plus seulement d'un acte de solidarité ni même d'évolution des pratiques, mais plus profondément d'un levier d'innovation. 81% des dirigeants d'entreprise sont en effet convaincus que ces partenariats sont source d'innovation pour réduire les fragilités et développer de nouveaux moteurs de croissance et d'emplois.

C'est pourquoi Le RAMEAU a partagé ces résultats du volet PHARE-Entreprises à la suite de la conférence plénière « Engagement sociétal et bien commun : une autre idée de la performance ? » qu'il a organisé et animé le mercredi 14 mars, lors du Salon Produrable. En effet, c'est une salle comble qui a assisté aux témoignages d'Hugues SIBILLE, Président du Labo de l'ESS, de Jérôme AURIAC, Directeur Associé de GREENFLEX, de Rémi ROUX, Co-fondateur de Ethiquable, de Xavier GALLIOT, Directeur Développement Durable du Groupe Essilor et de Muriel BARNEOUD, Directrice de l'Engagement Sociétal, Groupe La Poste.

Les échanges ont été rythmés par Charles-Benoît HEIDSIECK, Président-Fondateur du RAMEAU, et ils ont permis de retracer l'évolution historique des partenariats entre associations et entreprises, et de comprendre en quoi performance et engagement sociétal sont aujourd'hui intrinsèquement liés dans les stratégies d'entreprise. Des convictions partagées entre intervenants et auditeurs, les participants à la conférence ayant participé à l'animation interactive Beekast ayant donné leur vision de ce mouvement de co-construction et 61% d'entre eux ayant déclaré avoir déjà réalisé un partenariat avec une structure d'un « autre monde ».

EDF ENERGIES NOUVELLES DEVELOPPE SON OFFRE SOLAIRE ET EOLIENNE AUX ETATS-UNIS

Début janvier, EDF Energies nouvelles, filiale d'EDF, a annoncé la mise en service entre décembre et janvier de quatre parcs éoliens d'une capacité cumulée de plus de 708 mégawatts (MW), signe que son développement outre-Atlantique se déroule sans encombre. Les quatre parcs se situent à Tyler Bluff (125,6 MW) et à Salt Fork (174 MW) au Texas, à Great Western (225 MW) dans l'Oklahoma et à Kelly Creek (184 MW) dans l'Illinois.

Trois de ces projets s'inscrivent dans une politique d'engagement de grandes entreprises multinationales pour la réduction de leur empreinte carbone, un type de financement qui se développe à grande vitesse aux Etats-Unis. Ainsi la majorité de l'énergie produite à Tyler Bluff a fait l'objet d'un contrat signé avec Procter&Gamble pour alimenter plusieurs de ses sites de production nord-américains. Great Western fournira pour sa part en électricité renouvelable un centre de données appartenant à Google.

Au total, EDF EN a mis en service aux Etats-Unis cette année 760 MW d'énergies renouvelables et de capacités de stockage, et exploite désormais un parc de 10,6 gigawatts (GW) en Amérique du Nord, dont un tiers en propre et le reste pour le compte d'autres acteurs, ce qui est en fait son premier marché dans le monde (environ 40% du chiffre d'affaires). L'entreprise détient un carnet de commandes sur le point d'être signées de 1,3 GW, et un carnet en développement de l'ordre de 1,7 GW, surtout dans l'éolien.

Mais EDF EN compte également accélérer dans le solaire, qui devient de plus en plus compétitif dans certaines régions du continent. La filiale a notamment signé un nouveau contrat de fourniture d'électricité avec MCE (Marin Clean Energy) pour le projet solaire de 150 MW à Desert Harvest (Californie) et a signé 350 MW de projets photovoltaïques en 2016 dans la région. La société a aussi racheté en avril dernier la société Grosolar, qui a construit environ 150 MW aux Etats-Unis.

L'élection de Donald Trump à la présidence des Etats-Unis n'inquiète pas le DG d'EDF EN, Antoine Cahuzac, qui note que les sénateurs ayant soutenu Donald Trump ont voté et ont maintenu leur soutien à la politique fiscale en faveur de l'éolien et du solaire, valable jusqu'en 2020.[6]

EDF EN, comme d'autres acteurs du secteur, a engagé un maximum de projets cette année car les aides fiscales sont subordonnées au lancement effectif de ces projets (achats des équipements, début des travaux) avant la fin 2016.[7]

[6] Voir Bulletin d'information n°20 – janvier 2016.

[7] EDF Energies nouvelles développe son offre solaire et éolienne aux Etats-Unis – pour en savoir plus :

http://www.latribune.fr/entreprises-finance/industrie/energie-environnement/edf-poursuit-son-expansion-dans-les-energies-renouvelables-aux-etats-unis-629655.html

http://www.lemonde.fr/economie/article/2017/01/11/malgre-donald-trump-edf-mise-gros-sur-les-etats-unis_5061129_3234.html

TRANSFORMATION DIGITALE

ETAT DIGITAL : L'INDE DONNE UNE IDENTITE NUMERIQUE A TOUS SES CITOYENS

Avec Aadhaar, le plus ambitieux programme de recensement au monde, le gouvernement indien entend numériser son économie et améliorer les conditions sociales de millions de ses citoyens.

Il y a encore dix ans, plus de la moitié de la population indienne n'avait aucune preuve officielle de son existence. Or, sans certificat de naissance, il est impossible d'ouvrir un compte en banque, de contracter un prêt ou encore d'être assuré, autant de besoins élémentaires dans un pays en plein décollage économique.

C'est pourquoi l'Inde a lancé en septembre 2010 le programme Aadhaar (en hindi « socle » ou « soutien »), qui permet à tout Indien d'accéder à sa reconnaissance par le gouvernement. Chaque citoyen se voit désormais attribuer un numéro d'identification unique à douze chiffres, associé à trois de ses données biométriques : empreintes digitales, rétiniennes et portrait. En seulement six ans, plus d'1,1 milliard d'identités digitales ont ainsi été ajoutées au fichier. Près de 86% de la population du pays est désormais enregistré sur la plateforme numérique, ce chiffre monte même à 99,5% pour les personnes de plus de 18 ans. 150 millions de citoyens échappent encore à ce jour au recensement du programme Aadhaar.

La Banque Mondiale a estimé que Aadhaar avait permis à l'État indien d'économiser environ 1 milliard de dollars par an en réduisant la fraude. A noter : trois sociétés étrangères font partie du projet, dont Morpho, filiale du groupe industriel et technologique français Safran.

Il permet également aux citoyens d'accéder à des services fondamentaux : soins médicaux, aides sociales et services bancaires.

Le projet, qui se justifie par sa volonté de favoriser l'accès des plus pauvres à l'aide sociale, n'en est pas moins controversé. Les préoccupations de ses détracteurs concernent à la fois la protection des données recueillies par l'État indien et leur utilisation.

De nombreux avocats, hommes politiques et experts en sécurité informatique, s'alarment que « les bases de données n'aient jamais été contrôlées ni vérifiées ». Parmi eux, Rajeev Chandrasekhar, membre du Conseil des États à la chambre haute du Parlement indien, qui a notamment dénoncé la présence de nombreuses informations erronées dans ce fichier.

D'autant que les informations recueillies ne se limitent pas à l'état civil mais devraient à terme englober – via une nouvelle plateforme baptisée India Stack – toutes les données personnelles des citoyens. Qu'elles soient professionnelles, fiscales, bancaires voire même médicales.[8]

[8] Etat digital : l'Inde donne une identité numérique à tous ces citoyens – pour en savoir plus :
- https://www.wedemain.fr/Pour-donner-les-memes-droits-a-tous-ses-citoyens-l-Inde-devient-un-Etat-digital_a2525.html
- http://economictimes.indiatimes.com/news/economy/finance/aadhaar-id-saving-indian-govt-about-1-billion-per-annum-world-bank/articleshow/50575112.cms
- http://blogs.wsj.com/briefly/2017/01/13/indias-massive-aadhaar-biometric-identification-program-the-numbers/
- http://citizenpost.fr/2014/09/inde-programme-didentification-unique-12-milliard-personnes/
- http://mashable.com/2017/02/14/india-aadhaar-uidai-privacy-security-debate/#fbrQWrBEvOqW

WHAT3WORDS : LA POSTE IVOIRIENNE REPOND AU MANQUE D'ADRESSES POSTALES

Comme quatre milliards de personnes dans le monde, les habitants de Côte d'Ivoire doivent quotidiennement faire face au problème du manque d'adresses postales. Il y en aurait en effet seulement 150 000 à travers le pays, soit une pour 160 habitants. Depuis fin décembre, la Poste ivoirienne propose une nouvelle application qui devrait permettre de répondre au problème.

A l'origine de cette application, une start-up britannique nommée what3words, cofondée par un entrepreneur et un mathématicien. Cette entreprise a segmenté le monde entier en carrés de 3 mètres de côté, soit 57 000 milliards de carrés. Chaque carré dispose ensuite d'une adresse composée de trois mots du dictionnaire, référencée sur une carte.

En Côte d'Ivoire, le dirigeant de la Poste nationale a annoncé fin décembre un partenariat avec la start-up, pour le lancement de l'application Dor2Dor utilisant cette technologie. Les usagers peuvent ainsi localiser l'adresse de leur destinataire en trois mots, et inscrire ces coordonnées sur une enveloppe pour un envoi classique. Disponible gratuitement, elle nécessite néanmoins la possession d'un smartphone.

ILLUSTRATION : DECOUPAGE DE CARTE PAR CODE DE TROIS MOTS

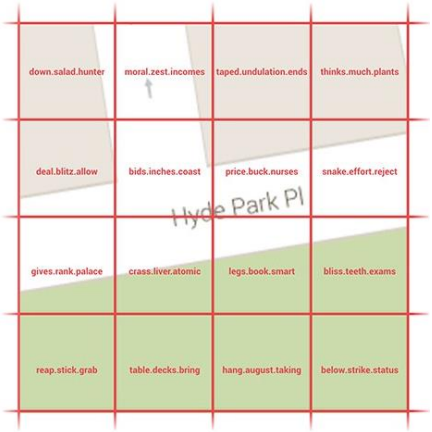

Source : what3words

Les fondateurs de what3words ont privilégié la facilité de l'utilisation de cette technologie par tous les types de publics. Sa taille compacte de 10Mo lui permet d'être disponible sur de nombreux appareils, y compris hors ligne, et un système de reconnaissance vocale permet aux personnes ayant des difficultés à écrire de s'en servir également. Elle est pour le moment disponible en 13 langues, en fonction du pays d'utilisation de la technologie.

Cette innovation s'adresse autant aux entreprises qu'aux particuliers, des pays en développement ou développés. Elle pourrait être utilisée pour la livraison précise d'aide humanitaire dans des régions sans adressage adéquat, pour la livraison de colis ou pour le référencement d'espaces naturels. Il devient ainsi possible de se donner rendez-vous dans un carré de 9m2 au milieu d'une forêt.[9]

[9] What3words : la poste ivoirienne répond au manque d'adresses postales – adapté de :
- https://bopobs.com/2017/01/11/une-adresse-pour-tous-le-pari-de-what3words/

Pour en savoir plus :
- https://map.what3words.com/
- https://www.wedemain.fr/Une-adresse-pour-chaque-point-du-globe-le-defi-de-What3words_a1013.html

EMPREINTE CARBONE D'INTERNET : GREENPEACE EVALUE LES « GEANTS DU WEB »

Greenpeace ne relâche pas la pression sur les géants du numérique. Pratiquement deux ans après son précédent rapport, l'association écologiste vient de publier son nouveau bilan évaluant les politiques environnementales mises en œuvre (ou non) par les plus grandes entreprises du secteur de la high-tech pour réduire l'usage d'une électricité dont l'origine n'est pas renouvelable.

Dans la nouvelle version du rapport Clicking Clean, on retrouve les bons élèves des précédentes éditions comme Apple, Facebook ou encore Google, qui avaient atteint ou pratiquement atteint les meilleures notes possibles dans chaque domaine évalué par l'ONG. D'autres ont progressé, comme Microsoft et Amazon, mais il leur reste encore du chemin à parcourir avant de rattraper les leaders.

A ce jour, ce sont plus de 20 entreprises qui ont rejoint le mouvement. Parmi elles, des acteurs internationaux du cloud computing et de l'hébergement qui avaient d'énormes progrès à faire. Greenpeace presse d'autres entreprises du secteur (Twitter, Netflix et Pinterest) de s'y mettre aussi. Ces engagements de passage à 100% d'énergies renouvelables se sont traduits par une augmentation importante de la part des renouvelables dans l'alimentation électrique des centres de données (data centers). Ils ont de plus stimulé la prise d'engagements de la part d'entreprises issues d'autres secteurs.

Aux Etats-Unis, l'achat direct d'énergie renouvelable par les entreprises a augmenté de façon spectaculaire depuis 2010 pour atteindre plus de 3,4 GW en 2015. Plus des deux tiers de ces achats sont attribuables aux géants du web. Cette année, l'analyse s'est étendue aux performances des firmes de l'Asie de l'Est, Tencent, Baidu, Alibaba et Naver. Ces dernières ayant fait part de leur intention de développement à l'international. Cependant, dans cette région du monde, « *les fournisseurs d'énergie bénéficient de situations de monopole et n'offrent qu'un accès limité aux énergies renouvelables* ».

Ce pourrait être un véritable frein à un Internet propre. Sans de profondes modifications de la politique énergétique en Asie de l'Est, la croissance rapide d'Internet sera sûrement alimentée par le charbon et d'autres sources d'énergies polluantes. Pour agir en faveur d'un Internet plus respectueux de la planète, il est important d'adapter aussi le comportement. Regarder un film en basse définition permet par exemple de consommer quatre à dix fois moins d'énergie qu'un visionnage du même fichier en haute qualité graphique. Puisque tous les gestes comptent, il est recommandé d'éviter également d'envoyer des mails avec de trop grosses pièces jointes et penser à vider régulièrement la corbeille, les emails envoyés et de manière générale tout stockage inutile ou en double dans des centres de données.

Autre évolution du rapport par rapport aux années précédentes, les plateformes de streaming vidéo. Celles-ci sont désormais beaucoup plus scrutées par l'association de défense de l'environnement. Forcément, du fait du poids des fichiers, le streaming vidéo occupe une place croissante dans le trafic Internet. En 2015, c'était près des deux tiers (63 %) ; en 2020, Cisco estime que cette part atteindra 80 % du trafic. C'est la conséquence, notamment, de l'explosion de la haute définition.

Greenpeace a donc regardé en détail la manière dont les centres de données opérés par Facebook, Google (YouTube & Google Play), Apple (iTunes), Amazon Prime, Netflix, Vimeo et HBO Go, Vevo, Hulu ainsi que des plateformes orientées pour des publics très précis (Corée du Sud, Afrique). Si les services dépendants des géants du net (Apple, Facebook, Google) s'en sortent sans aucune difficulté, puisqu'ils profitent de la politique mise en place par leur direction respective, les autres plateformes s'en tirent avec des résultats médiocres.

En particulier, Greenpeace s'en prend tout particulièrement à Netflix : « *Ses choix énergétiques sont donc loin d'être anodins. Netflix doit assumer ses responsabilités, montrer l'exemple et faire en sorte que sa croissance soit alimentée par des énergies renouvelables, et non par des combustibles fossiles* ».

Netflix récolte ainsi la plus mauvaise note (F) dans 3 des 5 critères évalués par l'ONG, à savoir la transparence énergétique, l'engagement en faveur des énergies renouvelables et le plaidoyer en faveur d'une utilisation moins polluante de l'énergie. Le site de SVOD récolte une mauvaise note sur la question de l'approvisionnement (D) et une note passable sur le critère de l'efficacité énergétique (C). Les énergies d'origine renouvelable (éolien, solaire, hydraulique…) n'occupent que 17% du total de l'approvisionnement électrique de Netflix.

Le rapport de Greenpeace rappelle que la décarbonisation du web est un enjeu clé. D'énormes quantités d'énergie sont en effet nécessaires pour fabriquer et alimenter les appareils et faire tourner les centres de données. Le secteur informatique représente aujourd'hui environ 7% de la consommation mondiale d'électricité. En 2020, le trafic Internet mondial pourrait avoir triplé. L'empreinte écologique du réseau sera ainsi encore plus importante, du fait notamment de l'augmentation de la consommation personnelle de données et du nombre d'utilisateurs à l'échelle mondiale. Il devrait passer de trois milliards aujourd'hui à plus de quatre milliards d'ici à la fin de la décennie.[10]

[10] Emprunte carbone d'internet : Greenpeace évalue les « géants du web » - pour en savoir plus :
- http://www.clickclean.org/downloads/ClickClean2016%20HiRes.pdf
- http://www.leconomiste.com/article/1007281-internet-greenpeace-devoile-les-champions-des-energies-vertes
- http://www.numerama.com/politique/223746-greenpeace-tacle-netflix-sur-ses-faibles-efforts-environnementaux.html
- http://www.usinenouvelle.com/article/greenpeace-epingle-amazon-netflix-ibm-ou-samsung-pour-leur-faible-consommation-d-energies-renouvelables.N486254

EMPLOI & COMPETENCES

LE « JOBBING » POUR LUTTER CONTRE LA PAUVRETE EN AFRIQUE

S'inspirant des plateformes de jobbing crées aux États-Unis il y a une dizaine d'années, deux Français ont fondé en 2016 Isahit, une start-up proposant à des prestataires dans plusieurs pays d'Afrique francophone, de réaliser des petites tâches ponctuelles proposées sur le site.

Isabelle Mashola et Philippe Coup-Jambet ont déjà implanté ce projet au Sénégal, en Côte d'Ivoire, au Burkina, au Congo-Brazzaville et au Cameroun. Les « micro-tâches » proposées aujourd'hui sont essentiellement de la modération de contenu sur internet ou du taggage d'images, réalisées principalement par des femmes, notamment des étudiantes.

Par exemple, au Cameroun, des femmes qui vont travailler sur les marchés le matin vont ensuite, l'après-midi, faire les micro-tâches proposées sur Isahit. Au Sénégal, ce sont des étudiantes qui n'auraient pas eu les moyens de payer leurs études autrement. Au Togo, des artisans, et au Burkina, une étudiante qui était dans l'impossibilité d'assurer sa troisième année d'études de comptable. Plusieurs centaines d'autres doivent être recrutées dans les mois qui viennent.

L'objectif des deux fondateurs est non seulement d'élargir rapidement la communauté à 10000 prestataires, mais surtout d'utiliser le jobbing comme un outil pour lutter contre la pauvreté.

Isahit se veut un « entrepreneur social » et paye volontairement au-dessus des prix du marché. Isahit cible les personnes défavorisées et souhaite contribuer à la réduction de la pauvreté. Le site paye donc 20 dollars par jour, pour sept heures de travail, au-dessus des salaires moyens locaux. Dans un article publié par Jeune Afrique début janvier 2017, les entrepreneurs résument leur ambition de la façon suivante : « *notre modèle consiste à redonner de la dignité à ces personnes défavorisées à travers le travail et à les connecter dans le monde numérique de demain* ».

Isahit accompagne aussi ces femmes dans leurs démarches et prévoit la mise en place de formations. Hébergée par l'incubateur Make Sense (basé à Paris), le site travaille par ailleurs à un partenariat avec les Nations Unies pour recruter des femmes dans des camps de réfugiés.[11]

13 ASSOCIATIONS APPELLENT A LA CREATION D'UN MILLION D'EMPLOIS CLIMAT D'ICI 2020

Treize ONG, dont Emmaüs, la Ligue des Droits de l'Homme ou Réseau Action Climat, publient un rapport détaillant leurs propositions pour lutter contre le chômage. Ces mesures visent à promouvoir la transition climatique : « *Nous soumettons au débat public une proposition qui permet de donner une réponse au chômage et d'entrer de plain-pied dans la transition écologique* », affirme un rapport publié par 13 syndicats et associations sociales et environnementales, dont les Amis de la terre, Attac France, Emmaüs, la Fédération syndicale Unitaire (FSU), la Ligue des droits de l'Homme ou Réseau Action Climat.

[11] Le « jobbing » pour lutter contre la pauvreté en Afrique – pour en savoir plus :
- http://www.isahit.com/
- http://www.jeuneafrique.com/391751/societe/micro-emplois-ligne-a-lassaut-de-lafrique/
- https://bopobs.com/2017/02/03/isahit-une-plateforme-de-jobbing-pour-lutter-contre-la-pauvrete-en-afrique/

Pour quels métiers ? Le collectif citoyen propose « *la création d'un million d'emplois de la transition écologique d'ici 2020, majoritairement mais pas uniquement dans les métiers « classiques » de la transition écologique* ».

Pour atteindre cet objectif, les créations d'emplois climat ne doivent pas se limiter aux seuls secteurs habituellement liés à la transition écologique, souligne le collectif. Ainsi, les acteurs du monde associatif encouragent la mise en place d'un enseignement sur la transition énergétique dans les établissements scolaires ainsi que dans les espaces publics, les universités ou encore les associations d'activités extrascolaires.

Parallèlement, les associations prônent une accélération de la lutte contre la précarité énergétique dans le bâtiment ou celle des transports. Pour se faire, les signataires du rapport militent pour une transformation des activités utiles au niveau social et écologique mais « *non rentables économiquement* » en emplois pérennes. Ces métiers concernent par exemple ceux liés à la valorisation des déchets organiques sous forme de compost, recyclage de matériaux de déconstruction ou réparation de petit électroménager.

Dans ce rapport, les associations estiment en outre qu'il faudrait redéfinir un statut juridique de l'économie collaborative pour la valoriser.

Afin de soutenir la création de ces nouveaux emplois, le collectif prône la mise en place de 250000 emplois aidés, comme les emplois d'avenir, le contrat unique d'insertion ou d'autres contrats de ce type. Le coût de cette mesure est évalué entre 3,5 et 4 milliards d'euros par les auteurs du rapport. Pour la financer, les associations proposent de puiser dans les recettes de la taxe carbone française qui devrait rapporter 5,9 milliards d'euros en 2017, 7,8 milliards d'euros en 2018, 9,3 milliards d'euros en 2019 et 10,8 milliards d'euros en 2020.

Par ailleurs, le collectif souhaite la création de 100000 emplois « transitions écologiques » dans le secteur public. Cette dépense annuelle est évaluée à 5 milliards d'euros. Les associations justifient la création de ces emplois par la mise en place des politiques de la transition écologique et de la loi de transition énergétique.

Le rapport estime en outre que l'Etat pourrait soutenir la création de 650000 emplois dans les secteurs de la transition écologique. Par exemple, des investissements dans le domaine de la rénovation des bâtiments pour améliorer les performances énergétiques en France montre « *qu'il faudrait investir annuellement 4,7 milliards d'euros d'argent public (ce qui mobiliserait 4,8 milliards d'euros d'investissement par an de la part des ménages en complément des aides de l'Etat) pour passer de 500.000 rénovations ambitieuses annuelles en 2017 à 900.000 en 2020. Ce scénario permettrait la création d'environ 125.000 emplois* », indique le rapport. De son côté, les recettes et collecte de charges salariales et patronales rapporteraient, à l'Etat, un gain d'environ 37,6 milliards d'euros, estime l'étude.

Les associations estiment en parallèle que 446000 emplois seront détruits dans les secteurs fragilisés par la transition écologique. Ainsi, pour créer un million d'emplois nets, c'est en réalité 1,446 million d'emplois qui doivent être créés.

FIGURE : BILAN DES EMPLOIS CREES ET DETRUITS SELON LE SCENARIO DES ASSOCIATIONS

	2020			
	nombre d'emplois créés	M d'€		nombre d'emplois détruits
Secteur du bâtiment et rénovation	350 000	21,9	Energies non renouvelables, réseaux gaz et électricité	-23 000
Energies renouvelables	330 000	26,4	EPR et prolongation des centrales nucléaires	-76 000
Action sociale	230 000	8,2	Produits pétroliers	-25 000
Réparation de biens domestiques, recyclage	130 000	13,4	Bâtiments neufs	-124 000
Fabrication industrielle dans des secteurs compatibles avec la transition	110 000	15,7	Infrastructures routes	-25 000
Administration publique (enseignement, administration territoriale, etc.)	100 000	6,3	Transport aérien	-27 000
Activités des organisations associatives	80 000	3,5	Secteur automobile	-85 000
Agriculture paysanne bio / intégrée	50 000	4,3	Fret routier	-31 000
Transport ferroviaire, transport en commun	20 000	1,4	Agriculture traditionnelle	-30 000
Recherche-développement scientifique	20 000	1,8		
Activités créatives, artistiques et de spectacle, bibliothèques, archives, musées et autres activités culturelles	20 000	1,2		
Matériel ferroviaire	6 000	0,5		
Total	1 446 000	104,7		- 446 000
	1 000 000			

Source : Réseau Action Climat.

Pour créer ces 1,446 millions d'emplois, l'association estime l'investissement à « *105 milliards d'euros en 2020 en rythme de croisière en dépenses publiques et privées* ». Ces investissements peuvent prendre la forme de subventions, de crédits d'impôts mais aussi de l'épargne des ménages et des emprunts, souligne le rapport. Les auteurs du rapport encouragent les pouvoirs publics à se mobiliser et rappellent que la lutte contre l'évasion fiscale constituerait une réserve de financement conséquente pour soutenir ces actions.[12]

L'INTRAPRENEURIAT AU CŒUR DE LA PERFORMANCE

Le mercredi 15 mars dernier avait lieu le lancement de cycle de soirées inédites – « Les carrefours de l'avenir de l'entrepreneuriat » - rassemblant une multitude d'acteurs pour réinventer la performance de l'entreprise. Ces rendez-vous trimestriels auront lieu à l'Hôtel de l'Industrie, siège de la Société d'Encouragement, avec des échanges participatifs, tables rondes et conférences, mettant en scène des décideurs de grands groupes et des experts issus de réseaux spécialisés.

Ce cycle d'événement ambitionne d'apporter aux décideurs des grands groupes (CEO, DG, Directeurs stratégie, innovation, ressources humaines, RSE et développement durable…) les clés de compréhension et d'action pour amorcer une transformation positive du modèle économique de leurs entreprises. Se pose notamment cette problématique dans le contexte de l'émergence d'un clivage croissant entre salariés et indépendants.

[12] 13 associations appellent à la création d'un million d'emplois climat d'ici 2020 – pour en savoir plus :
- http://www.rac-f.org/IMG/pdf/dp_emploi_final.pdf
- http://www.liberation.fr/futurs/2017/01/12/creer-un-million-d-emplois-pour-le-climat-d-ici-2020-c-est-possible-et-financable_1540718
- http://www.lefigaro.fr/conjoncture/2017/01/13/20002-20170113ARTFIG00015-le-programme-des-associations-pour-creer-1-million-d-emplois-d-ici-2020.php

C'est pourquoi la 1ère soirée, le mercredi 15 mars dernier, avait pour thématique « Comment transformer les salariés en intrapreneurs ? ». La définition suivante de l'intrapreneur était donnée en préambule des échanges : « un intrapreneur est un salarié qui prend au sein de son entreprise des initiatives innovantes dans une perspective business, en allant au-delà de sa définition initiale de mission ». L'intrapreneuriat consiste alors pour l'entreprise à avoir un avantage compétitif en matière d'innovation business et de ressources. En effet, dans un article de L'Expansion, Charles-Benoît HEIDSIECK, Président-Fondateur du RAMEAU, disait en 2015 que « les employeurs qui encouragent ces initiatives d'intrapreneuriat social ont compris que leur métier va évoluer dans une logique sociale. Le mouvement s'est accéléré en 2008 : la crise a révélé que les marchés de croissance sont durablement au Sud »[13].

[13] Pour lire l'article en entier : http://lexpansion.lexpress.fr/entreprises/les-intrapreneurs-sociaux-ces-missionnaires-en-col-blanc_1660429.html

INTERNATIONAL & TERRITOIRES

CHIFFRE DU MOIS : PHARE-BRETAGNE

LE CHIFFRE PHARE

En **Bretagne**, **45% des associations suivent ce mouvement de co-construction** (38% au niveau national).

Les entreprises sont seulement 23% à avoir déjà mis en place des partenariats (37% au niveau national).

La co-construction est au cœur de ces nouveaux modèles d'affaires sociétaux, comme en Bretagne. C'est pourquoi Le RAMEAU a participé à la soirée **« Innovation Sociale et Economique, des alliances qui riment avec performance ! », organisée par** la **Jeune Chambre Economique (JCE) de Vannes** le jeudi 9 février dernier. Il a remis le **rapport régional PHARE portant sur les fragilités et les domaines de co-construction pour la région bretonne** au président de la JCE, Monsieur Audrey ESSOLA.

ENGAGEMENT CLIMAT : UN TRIBUNAL AUTRICHIEN REJETTE UN PROJET D'AGRANDISSEMENT D'AEROPORT

C'est un jugement qui fera date. Dans une décision rendue publique jeudi 9 février, le Tribunal administratif fédéral de Vienne a interdit la construction d'une troisième piste à l'aéroport de Vienne-Schwechat. Le tribunal a ainsi fait valoir que *« l'impact en termes d'émissions de CO_2 excède les aspects positifs* » du projet.

Dans le détail, les juges ont estimé que « *l'intérêt public lié à la protection contre les effets négatifs du changement climatique, dû en particulier aux émissions de CO_2, est supérieur aux intérêts publics positifs (aménagement du territoire et emploi) attendus de la réalisation du projet* ». Les magistrats ont relevé en particulier que la construction de la nouvelle piste aurait contribué de façon significative aux émissions de gaz à effet de serre de l'Autriche.

Selon des expertises demandées par les juges, la construction et l'exploitation de la piste auraient abouti à une hausse d'environ 2% des émissions nationales de gaz à effet de serre liés aux transports, alors que l'Autriche s'est engagée à diminuer de 2,25% d'ici 2020 l'impact de ce secteur.

Autre motivation avancée par les magistrats viennois concerne l'avenir des terres cultivables, dans un pays très attaché à l'agriculture traditionnelle. « *La préservation de riches terres arables pour l'alimentation des générations futures est également une urgence qui s'impose* », écrivent-ils. Le projet menaçait de détruire 760 hectares de terres.

Ce jugement a été vivement critiqué par l'aéroport de Vienne, dont le dirigeant Günther Ofner a annoncé ce vendredi un pourvoi auprès de la plus haute cour administrative et, le cas échéant, auprès de la Cour constitutionnelle. Soutenus par le gouvernement, les défenseurs du projet considèrent que le jugement met à mal la croissance de l'économie autrichienne, notamment celle du secteur touristique, au profit des pays voisins, Allemagne et Slovaquie en tête. « *Les avions ne voleront pas moins, ils atterriront juste ailleurs* », a déclaré l'avocat de l'aéroport Christian Schmelz.

Planifié depuis dix ans, le projet d'agrandissement de Vienne-Schwechat vise à anticiper une saturation des structures actuelles en 2025, selon la direction. L'aéroport a accueilli un chiffre record de 23,4 millions de voyageurs en 2016 et table sur une nouvelle hausse de 2% de son trafic passager en 2017.

Difficile de mesurer encore la portée du jugement, qui se situe potentiellement à l'échelle mondiale, notamment dans les pays engagés dans un programme de réduction de leurs émissions de gaz à effet de serre. C'est notamment le cas de la France…[14]

BANQUE MONDIALE : LA GOUVERNANCE, UNE CONDITION NECESSAIRE POUR UNE CROISSANCE EQUITABLE DANS LES PAYS EN DEVELOPPEMENT

Un nouveau rapport de la Banque mondiale intitulé *Rapport sur le développement dans le monde 2017: la gouvernance et la loi*, plaide pour une révision radicale de la manière dont les pays en développement et les organisations internationales de développement envisagent la gouvernance, une réforme jugée indispensable pour résoudre les défis de la sécurité, de la croissance et de l'équité.

Le rapport qui se penche sur les exemples de plusieurs pays, s'intéresse aux enjeux de la répartition inégale du pouvoir dans une société donnée et à ses effets néfastes sur l'efficacité des politiques. S'appuyant sur plusieurs expériences nationales, comme la construction de l'État en Somalie, la lutte contre la corruption au Nigéria, les enjeux de la croissance en Chine et les bidonvilles ou l'exclusion dans les villes indiennes, le rapport identifie trois ingrédients au cœur de l'efficacité des politiques - l'engagement, la coordination et la coopération - que les institutions doivent intégrer dans leurs pratiques pour améliorer les résultats en termes de gouvernance.

Il souligne que les pays et les bailleurs de fonds doivent avoir une vision plus large de l'amélioration de la gouvernance pour garantir le succès des politiques. Cette gouvernance améliorée est définie comme le processus d'interaction par lequel les acteurs étatiques et non étatiques conçoivent et appliquent les politiques publiques dans le cadre d'un ensemble donné de règles formelles et informelles façonnées par le pouvoir.

Toujours selon ce rapport, une répartition inégale du pouvoir peut conduire à l'exclusion de groupes ou d'individus, qui seront privés des avantages et des gains de l'engagement politique. Or, un changement véritable est possible, grâce à l'engagement et l'interaction des citoyens, à travers des coalitions visant à modifier les incitations des décideurs; des élites, les décideurs acceptant de restreindre leur propre pouvoir; et de la communauté internationale, qui peut peser de manière indirecte sur le pouvoir relatif des réformateurs nationaux.

Sur la base de recherches et de consultations approfondies menées depuis deux ans dans de nombreux pays, le rapport propose des principes pour orienter la réforme et faire évoluer les dynamiques de la gouvernance au service d'un développement équitable. Il recommande ainsi, de ne pas se concentrer sur la forme des institutions, mais de penser également à leurs fonctions, de ne pas se contenter du renforcement des capacités, mais de tenir en compte aussi les asymétries de pouvoir et de ne pas s'attacher uniquement à l'Etat de droit, mais également au rôle de la loi.

Il fait ainsi valoir que de bonnes politiques sont souvent difficiles à mettre en place et à appliquer parce que certains groupes sociaux tirant avantage du statu quo sont assez puissants pour s'opposer aux réformes nécessaires pour rompre l'équilibre politique.[15]

[14] Engagement climat : un tribunal autrichien rejette un projet d'agrandissement d'aéroport – pour en savoir plus :
- https://reporterre.net/L-agrandissement-de-l-aeroport-de-Vienne-interdit-au-nom-du-climat
- http://www.lemoniteur.fr/article/l-agrandissement-de-l-aeroport-de-vienne-interdit-a-cause-du-rechauffement-climatique-34233069

[15] Banque Mondiale : la gouvernance, une condition nécessaire pour une croissance équitable dans les pays en développement – adapté de :

FOCUS CLIMAT & ENERGIE

BNEF : BAISSE DES INVESTISSEMENTS MONDIAUX DANS LES ENERGIES PROPRES

Chaque année, de plus en plus d'installations électriques fonctionnant aux énergies renouvelables sont installées dans le monde. Néanmoins, les investissements dans les énergies renouvelables et l'efficacité énergétique ont baissé de 18% en 2016. Ils passent ainsi de 349 milliards de dollars (Mds$) en 2015 à 287,5 Mds$ en 2016, selon un rapport de Bloomberg New Energy Finance (BNEF) publié début janvier.

FIGURE : EVOLUTION DES INVESTISSEMENTS MONDIAUX DANS LES ENERGIES PROPRES (PAR REGION) EN MILLIARDS DE DOLLARS.

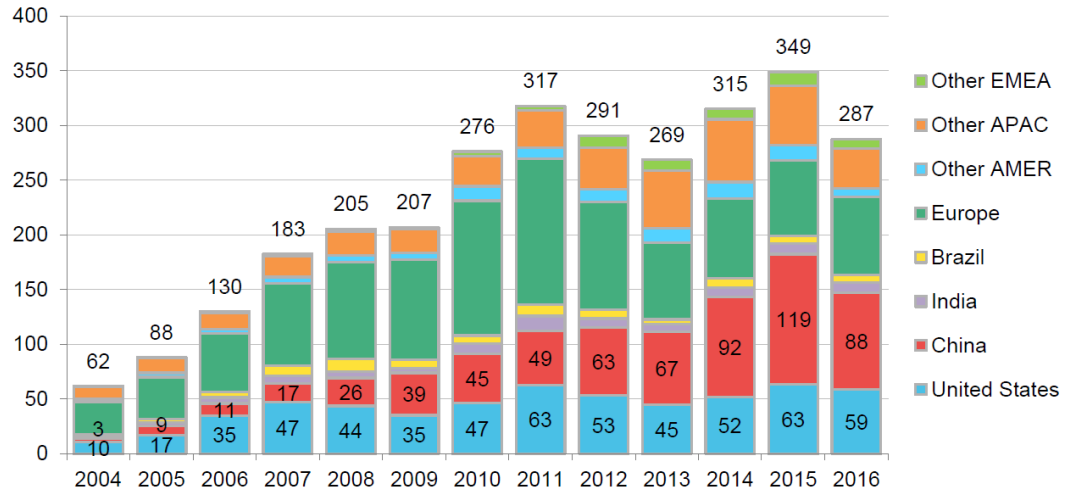

Source : BNEF.

Dans le détail, les investissements dans le solaire ont totalisé 116 Mds$, ceux dans l'éolien 110 Mds$ et ceux dans les technologies d'efficacité énergétique 42 Mds$. Les autres sources – biomasse, biocarburants, petites centrales hydroélectriques, services à faible teneur en carbone et énergies marines – ont attiré 19,5 Mds$ d'investissements.

La bonne nouvelle, c'est que malgré des investissements en baisse de 32% dans le solaire, il y a eu une hausse de 25% des nouvelles capacités installées. Ainsi, 70 gigawatts (GW) de solaire ont été installés l'an dernier, contre 56 GW en 2015. La baisse des investissements s'explique donc principalement par une baisse des coûts des technologies.

Dans l'éolien, les prix sont plus stables : avec une baisse de 11% des investissements, il y a eu 11,5% de capacités installées en moins. Soit 63 GW d'éolien, contre 56,5 GW l'année précédente. A l'opposé, les investissements dans technologies d'efficacité énergétique ont bondi de 29%.

- http://www.webmanagercenter.com/2017/01/31/402480/gouvernance-condition-necessaire-pour-une-croissance-equitable-dans-les-ped-bm/

Pour en savoir plus :

- http://www.worldbank.org/en/publication/wdr2017
- http://www.worldbank.org/en/news/press-release/2017/01/30/improving-governance-is-key-to-ensuring-equitable-growth-in-developing-countries
- http://www.zonebourse.com/actualite-bourse/AFD-French-Development-Agency-L-rsquo-AFD-et-l-rsquo-Assembleenationale-accueillent-le-lancement--23781224/

Pour BNEF, la première cause de la baisse des investissements est donc la diminution des prix des équipements, en particulier dans le photovoltaïque. L'éolien et le photovoltaïque sont désormais compétitifs dans de nombreuses parties du monde.

La deuxième explication avancée est l'irrégularité des investissements dans le monde. Si plusieurs pays ont sensiblement maintenu leur niveau d'investissements, à l'instar des Etats-Unis, du Brésil et de l'Inde, cela n'a pas été le cas dans les deux marchés clés que sont la Chine et le Japon. En Chine, premier investisseurs mondial, les investissements dans les énergies renouvelables sont en baisse de 26% par rapport au niveau record de 119,1 Mds$ atteint en 2015. Egalement, les investissements japonais ont chuté de 43% à 22,8 Mds$. La Chine comme le Japon sont dans une phase de consolidation, durant laquelle ils cherchent à intégrer au réseau électrique une grande file d'attente de projets déjà construits. Au Japon, la croissance future ne viendra pas des projets à grande échelle, mais des systèmes solaires installés par les consommateurs, attirés par l'économie de plus en plus favorable de l'autoconsommation. Dans l'ensemble de la région Asie-Pacifique, l'investissement a chuté de 26% à 135 Mds$, soit environ 47% du total mondial.

En Europe, l'investissement a progressé de 3% à 70,9 Mds$, grâce à l'énergie éolienne offshore et au plus grand projet éolien en mer jamais financé – le complexe Fosen de 1 GW. Le Royaume-Uni a mené le champ européen pour la troisième année consécutive, avec un investissement de 25,9 Mds$, en hausse de 2%. L'Allemagne a terminé deuxième à 15,2 Mds$, en baisse de 16%. La France a investi 3,6 Mds$, en baisse de 5%, et la Belgique, 3 Mds$, en hausse de 179%.

FIGURE : INVESTISSEMENTS TRIMESTRIELS PAR TYPE D'ENERGIE PROPRE (EN MDS DE DOLLARS)

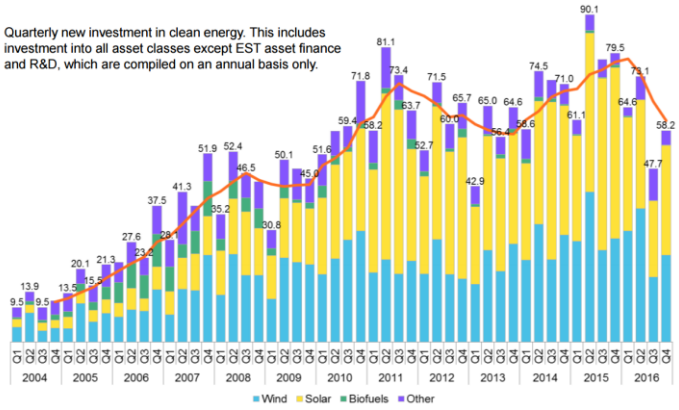

Source : BNEF.

Au final, il y a eu plus de capacités installées en 2016 qu'en 2015, tout en dépensant moins. C'est une bonne nouvelle. Mais il faudrait plutôt profiter de ces prix bas pour faire exploser la dynamique, selon BNEF, afin de s'aligner sur une politique énergétique 2°C compatible : « *Pour atteindre l'objectif des 2°C, il faudrait rapidement atteindre un investissement de 600 milliards de dollars par an dans les énergies propres* », prévient Michael Liebreich, fondateur de BNEF. Soit doubler les investissements actuels. Pour l'agence internationale des énergies renouvelables (IRENA), il faudrait même tripler ces investissements pour atteindre environ 900 Mds$ par an en 2030.[16]

[16] BNEF : baisse des investissements mondiaux dans les énergies propres – pour en savoir plus :
- http://www.climatechangenews.com/2017/01/12/global-clean-energy-investments-fell-in-2016-bnef/
- https://data.bloomberglp.com/bnef/sites/14/2017/01/BNEF-Clean-energy-investment-Q4-2016-factpack.pdf
- https://www.greenunivers.com/2017/01/enr-en-2016-moins-dinvestissements-pour-plus-de-puissance-installee-bilan-bnef-156039/
- http://www.natura-sciences.com/energie/energies-renouvelables-investissements-baisse.html

UNION EUROPEENNE : PLUS DE CHARBON EN 2030 POUR RESPECTER L'ACCORD DE PARIS

Les objectifs fixés dans la capitale française en décembre 2015 de maintenir la hausse moyenne des températures à moins de 2°C par rapport au niveau d'avant la Révolution industrielle « *requièrent une décarbonisation rapide du secteur mondial de la production d'énergie et la fin graduelle des centrales à charbon dans l'UE autour de 2030* », selon l'étude publiée le 9 février par l'Institut Climate Analytics.

Climate Analytics a calculé que le « budget carbone » de l'UE, à savoir la quantité de dioxyde de carbone que la région peut émettre si elle veut contribuer de manière « juste » pour permettre d'atteindre l'objectif convenu lors de la COP21. Le budget est de 6,5 gigatonnes d'ici à 2050. Les auteurs du rapport soulignent qu'au rythme actuel des opérations programmées des centrales à charbon, et si les 300 centrales que compte l'UE actuellement ne ferment qu'au rythme de la durée de vie « naturelle », ce budget sera dépassé de 85 % d'ici à cette date.

FIGURE : POTENTIEL D'EMISSIONS DE CO2 DES CENTRALES CHARBON EXISTANTES ET ANNONCEES ET TRAJECTOIRE D'EMISSIONS COMPATIBLES AVEC UN SCENARIO +2°C

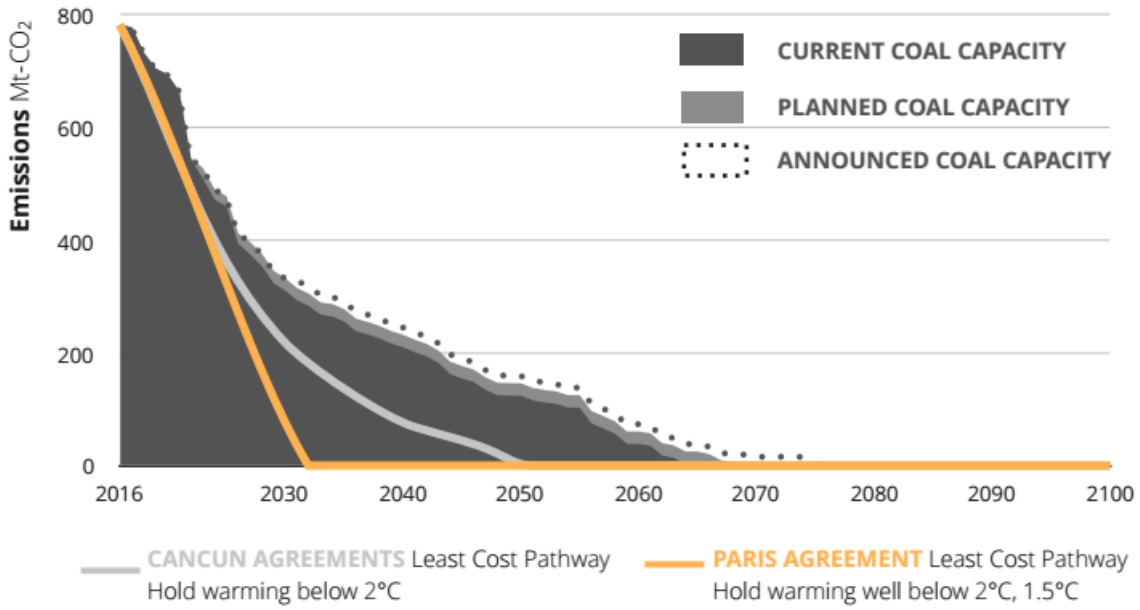

Source : Climate Analytics.

La part du charbon et du lignite dans la production d'électricité de l'UE a chuté de 21% entre 1990 et 2014, d'après les chiffres de l'Agence européenne de l'Environnement. Elle représentait en 2014 le quart de la production d'électricité européenne d'électricité, contre 40% en 1990, tandis que, dans le même laps de temps, la part des énergies renouvelables est passée de 13% à 29%.

Les experts de Climate Analytics soulignent que deux pays, l'Allemagne et la Pologne, sont responsables de 51% des capacités installées et de 54% des émissions issues des centrales à charbon. « *Il y a une disparité croissante entre les États membres dans leur approche de l'avenir du charbon* », notent les experts de Climate Analytics, déplorant la construction ou les projets de centrales à charbon dans certains pays comme la Pologne et la Grèce.

FIGURE : CENTRALES A CHARBON DANS L'UNION EUROPEENNE

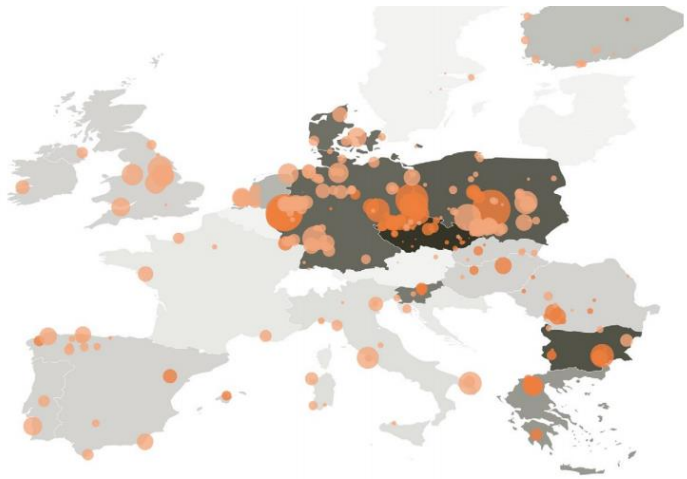

Figure 7: Location of coal power plants in the EU in 2016. Circle diameter indicates capacity. Country colours depict coal use per capita (darker shading indicates higher coal use per capita). Source: GCPT, CAN Europe, SSP, own calculations

Source : Climate Analytics.

Afin d'aider les pays qui ont plus de difficulté à s'engager sur la voie de l'énergie propre, la Commission européenne a proposé de mettre à profit des fonds de modernisation dans le cadre de sa réforme du ETS. Cela permettrait d'assurer une transition socialement juste. Ces financements visent les dix pays de l'Europe centrale et orientale, qui ont rejoint l'UE en 2004 et 2007 : la Bulgarie, la Croatie, la République tchèque, l'Estonie, la Hongrie, la Lettonie, la Lituanie, la Pologne, la Roumanie et la Slovaquie.

Pour respecter la limite de la hausse des températures, l'institut considère que le quart des centrales à charbon qui fonctionnent déjà devront être fermées avant 2020, puis 47 % d'ici à 2025.[17]

RAPPORT IUCN : LES OCEANS POLLUES PAR DES PARTICULES DE PLASTIQUE INVISIBLES

Les océans ne sont pas seulement pollués par les amas de déchets flottants mais aussi par des microparticules invisibles de plastique, présentes dans les pneus et les vêtements synthétiques, qui affectent les écosystèmes et la santé, rapporte l'Union internationale pour la conservation de la nature (IUCN) dans une publication le 22 février.

Ces particules représentent une part importante de la « soupe plastique » qui encrasse les eaux, soit entre 15 % et 31% des quelque 9,5 millions de tonnes de plastique déversées chaque année dans les océans, évalue l'IUCN.

Cette institution de référence a découvert que dans beaucoup de pays développés d'Amérique du Nord et d'Europe, la pollution de ces particules dépassait celles des déchets plastiques, qui, eux, font l'objet d'une gestion efficace.

[17] Union Européenne : plus de charbon en 2030 pour respecter l'Accord de Paris – pour en savoir plus :
- http://climateanalytics.org/files/eu-coalstresstest-report-2017.pdf
- https://www.theguardian.com/environment/2017/feb/09/eu-must-shut-all-coal-plants-by-2030-to-meet-paris-climate-pledges-study-says
- http://www.connaissancedesenergies.org/afp/accord-de-paris-il-faut-fermer-toutes-les-centrales-charbon-de-lue-dici-2031-selon-linstitut-climate-analytics-170209

CARTE : DECHETS PLASTIQUES ET MICRO-PLASTIQUES PAR REGION (EN MILLION DE TONNES PAR AN)

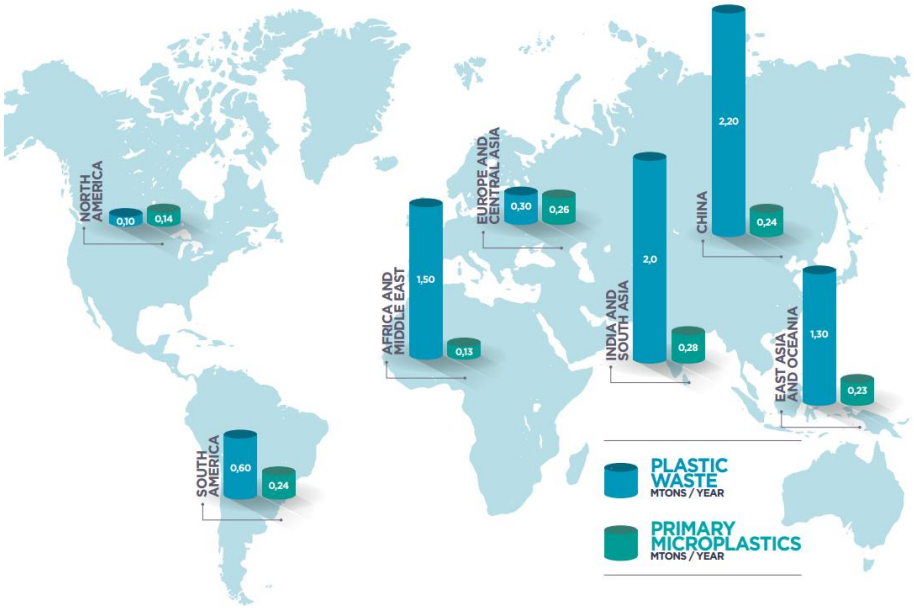

Source : IUCN.

« *Nos activités quotidiennes, telles que laver du linge et conduire, contribuent de façon importante à la pollution qui étouffe nos océans, avec des effets potentiels désastreux sur la riche diversité de la vie sous-marine et sur la santé humaine* », avertit l'IUCN dans un communiqué. Ces particules se trouvent aussi dans les enduits de bateau, les marquages routiers, mais aussi dans les microbilles des cosmétiques et dans la poussière urbaine. Il est ainsi nécessaire de regarder au-delà de la simple gestion des déchets si nous voulons traiter la pollution des océans dans son ensemble.

Peu d'études ont été effectuées sur l'impact sur la santé de ces minuscules particules qui se retrouvent dans la chaîne alimentaire ou des ressources en eau. Mais ces microparticules sont suffisamment petites pour s'infiltrer dans les membranes, l'IUCN suppose donc qu'il existe probablement un impact considérable.

La situation est particulièrement inquiétante dans l'Arctique, la plus grande source de produits de la mer pour l'Europe et l'Amérique du Nord : « *il semble que les micro-plastiques soient congelés dans la glace et comme leur présence abaisse le point de fusion de la glace, vous constatez une disparition plus rapide de la glace de mer*. »

Quand la glace fond, elle relâche du plancton qui attire les poissons, ce qui permet aux particules de plastique de pénétrer directement dans notre chaîne alimentaire.

L'IUCN demande donc aux fabricants de pneus et de vêtements d'innover pour rendre leurs produits moins polluants. L'organisation suggère ainsi que le caoutchouc soit à nouveau plus largement utilisé dans la fabrication des pneus, que les enduits plastiques soient bannis dans l'industrie textile et que les fabricants de lave-linge installent des filtres à micro, voire, nanoparticules de plastique.[18]

[18] Rapport IUCN : les océans pollués par des particules de plastique invisibles – pour en savoir plus :
- https://portals.iucn.org/library/sites/library/files/documents/2017-002.pdf
- http://www.lemonde.fr/planete/article/2017/02/22/les-oceans-pollues-par-des-particules-invisibles-de-plastique_5083321_3244.html
- http://www.novethic.fr/breves/details/ces-microparticules-de-plastique-qui-polluent-les-oceans.html

EN EUROPE, LES IMPACTS DU CHANGEMENT CLIMATIQUES DE PLUS EN PLUS IMPORTANTS

Les changements climatiques observés ont déjà de vastes incidences sur les écosystèmes, l'économie, et la santé et le bien-être humain en Europe, selon le rapport *Climate change, impacts and vulnerability in Europe 2016* paru fin janvier et publié par l'Agence Européenne de l'Environnement (AEE) tous les quatre ans.

Ce rapport est une évaluation basée sur des indicateurs des changements climatiques passés et futurs et de leurs incidences sur les écosystèmes et la société. Il examine également la vulnérabilité de la société face à ces impacts, et l'élaboration des politiques adaptatives et de la base de connaissances sous-jacente.

Toutes les régions européennes sont vulnérables au changement climatique, mais certaines connaîtront des incidences plus négatives que d'autres. L'Europe du Sud et du Sud-Est devrait être un point névralgique du changement climatique, tant elle devrait subir le plus grand nombre d'incidences défavorables. Cette région connaît déjà une forte hausse des températures extrêmes et une diminution des précipitations et du débit des cours d'eau, qui ont accru le risque de sécheresses plus graves, de rendement inférieur des récoltes, de perte de biodiversité et d'incendies de forêt. La fréquence accrue des vagues de chaleur et l'évolution de la répartition des maladies infectieuses dépendantes des conditions climatiques devraient aggraver les risques pour la santé et le bien-être humains.

Les zones côtières et les plaines inondables de l'ouest de l'Europe sont également considérées comme des points névralgiques car elles courent un risque d'inondation accru lié à l'augmentation du niveau de la mer et à l'accroissement possible des ondes de tempête. Le changement climatique entraîne par ailleurs des modifications majeures des écosystèmes marins, à la suite de l'acidification des océans, du réchauffement et de l'extension des zones mortes appauvries en oxygène. Les écosystèmes et les activités humaines de la région arctique seront également fortement affectés, en raison de l'augmentation particulièrement rapide des températures de l'air et de la mer et de la fonte associée des glaces terrestres et marines.

Bien que certaines régions puissent également connaître des incidences positives, telle l'amélioration des conditions agricoles dans certaines parties d'Europe septentrionale, la plupart des régions et des secteurs seront affectés négativement.

Les coûts économiques des changements climatiques peuvent être très élevés. Les phénomènes climatiques extrêmes dans les États membres de l'AEE représentent plus de 400 milliards d'euros de pertes économiques depuis 1980. Catastrophe la plus coûteuse, les inondations qui ont frappé l'Europe centrale en 2002 (20 milliards d'euros), suivies de la canicule de l'été 2003 (16 milliards d'euros) et la tempête Lothar de l'hiver 1999 (14 milliards d'euros).

Les trois pays les plus touchés sont l'Allemagne (79 milliards d'euros), l'Italie (60 milliards d'euros) et la France (53 milliards d'euros). Rapporté au PIB, ce sont la République tchèque (0,24 %), la Croatie (0,20 %) et la Hongrie (0,18 %) qui ont encaissé les pertes les plus lourdes - contre 0,09 % pour la France.

L'AEE rappelle que la facture s'alourdit avec le temps : de 7,6 milliards d'euros par an pendant les années 1980, elle s'est élevée à 13,7 milliards d'euros par an au cours des années 2000. Cette hausse pourrait certes être liée à la hausse de la population et au développement dans les zones à risque, mais aussi à une hausse du risque climatique au fil du temps.

Les estimations disponibles des coûts futurs des changements climatiques en Europe ne prennent en compte que certains secteurs et sont très incertaines. Les coûts prévus des dommages liés au changement climatique sont toutefois supérieurs dans la région de la Méditerranée. L'Europe est également affectée par les incidences des changements climatiques dans le reste du monde, en raison des conséquences commerciales, de l'infrastructure, des risques géopolitiques et sécuritaires, et des migrations.

L'intégration de l'adaptation au changement climatique dans d'autres politiques progresse, mais peut être améliorée. De possibles actions supplémentaires incluent l'amélioration de la cohérence des politiques à travers différents domaines et à divers niveaux de gouvernance (européen, transnational, national et infranational), des approches de gestion adaptative plus flexibles, et la combinaison de solutions technologiques, d'approches fondées sur les écosystèmes et de mesures *douces*.

Le développement et l'utilisation des services climatologiques et liés à l'adaptation augmentent en Europe. Il serait utile d'améliorer les connaissances dans divers domaines, tels que les évaluations de la vulnérabilité et des risques à différentes échelles, ou le suivi, la production de rapports et l'évaluation des mesures adaptatives, de leurs coûts et de leurs avantages, et les synergies et compromis avec d'autres politiques.[19]

L'ANNEE 2016 LA PLUS CHAUDE DEPUIS LE DEBUT DES RELEVES METEOROLOGIQUES

Sans surprise, 2016 a été l'année la plus chaude sur la planète depuis le début des relevés de températures en 1880, marquant le troisième record annuel consécutif de chaleur, a annoncé mercredi 18 janvier l'Agence américaine océanique et atmosphérique (NOAA).

Avec une montée record du mercure durant chacun des mois de janvier à août, la température à la surface des terres et des océans a été 0,94ºC supérieure à la moyenne du 20ème siècle (qui était de 13,9 ºC), surpassant le précédent record de 2015 (+0,9°C), a précisé la NOAA. La température à la surface des terres seules a été 1,43 ºC supérieure à la moyenne du siècle précédent, et à la surface des océans 0,75 ºC supérieure (soit 0,1 point de plus que le record de 2015).

Septembre 2016 avait marqué la fin des records mensuels consécutifs de chaleur enregistrés pendant seize mois, résultant en partie de la récurrence du courant équatorial chaud du Pacifique El Nino, qui a commencé à se dissiper au printemps. Même si le réchauffement dû à l'influence d'El Nino est corrigé, 2016 reste l'année la plus chaude de l'histoire moderne. En effet, décembre 2016 a ainsi été le troisième mois de décembre le plus chaud dans les annales après 2014 et 2015.

De son côté, la Nasa a déterminé dans une analyse séparée que 2016 a été l'année la plus chaude sur le globe en cent trente-six ans. Depuis 2000, la planète a enregistré cinq années record : 2005, 2010, 2014, 2015 et 2016.

Selon les experts climatiques, l'année 2017 sera probablement moins chaude, après la dissipation d'El Nino. En 2016, le mercure a atteint des niveaux sans précédent notamment dans l'est de la Russie, dans l'extrême ouest du Canada, une partie de l'est des Etats-Unis, la plupart de l'Amérique centrale, le nord de l'Amérique du Sud ainsi qu'en Afrique de l'Ouest, dans des parties de l'Asie du Sud et des régions de l'Australie, surtout le long de la côte nord et orientale. L'Alaska a connu son année la plus chaude depuis le début des relevés dans cet Etat en 1925.

Les températures sur les mers et océans ont été particulièrement élevées l'an dernier dans le nord du Pacifique près de l'Alaska, dans la mer de Béring, des parties du centre ouest de l'Atlantique et l'est de l'océan Indien.

Les records de froid ont seulement été mesurés dans les eaux à l'est du détroit de Drake, près de la péninsule Antarctique, où les températures sont beaucoup plus basses que la moyenne depuis la fin 2013.

[19] En Europe, les impacts du changement climatiques de plus en plus importants – pour en savoir plus :
- http://www.euractiv.fr/section/climat-environnement/news/en-europe-la-facture-climatique-salourdit/
- http://www.eea.europa.eu/fr/highlights/le-changement-climatique-presente-des

ETUDE « EXPECT THE UNEXPECTED » : LES TECHNOLOGIES BAS-CARBONE POURRAIENT COURT-CIRCUITER LES ENERGIES FOSSILES DES 2020

Une étude conjointe du Carbon Tracker Initiative, et du Grantham Institute (Imperial College) parue le 1er février explore le potentiel disruptif des nouvelles énergies décarbonées, qui pourraient mettre un terme à la croissance de la demande pour le pétrole et le charbon…dès 2020 !

Le Carbon Tracker Initative est un think-tank britannique qui évalue les impacts financiers de la transition bas-carbone sur le secteur des énergies fossiles. Le Grantham Institute, quant à lui, est un centre de recherche appliqué de l'Imperial College de Londres, dédié aux problématiques du changement climatique et de l'environnement.

Le rapport, intitulé *The Disruptive Power of Low-carbon Technology*, dresse une vision particulièrement optimiste pour le développement du solaire photovoltaïque (jusqu'à 29% de la production électrique mondiale en 2050) et des véhicules électriques (69% du marché des transports routiers à la même date). Il estime que la forte chute des coûts financiers de ces technologies va prochainement stopper la croissance de la demande de pétrole, demande qui se stabiliserait en 2020-2030, puis déclinerait. Pétrole, gaz naturel et charbon ne couvriraient plus qu'1% de la production d'électricité mondiale en 2050.

FIGURE : PRODUCTION ANNUELLE D'ELECTRICITE A PARTIR DE CHARBON (GAUCHE) ET GAZ NATUREL (DROITE) SELON DIFFERENTS SCENARIOS

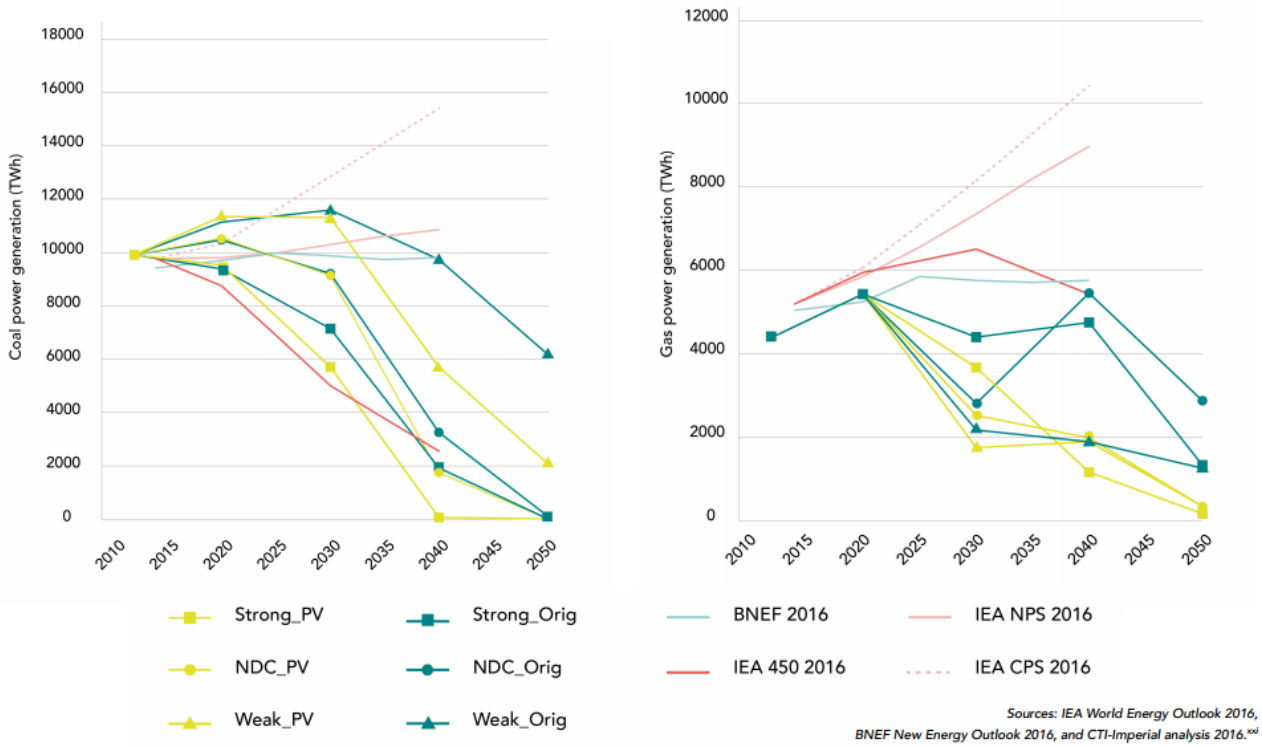

Note : les scénarios de CTI en vert clair et foncés.

Source : Carbon Tracker Initiative.

A l'échelle industrielle, l'étude pronostique pour le photovoltaïque un coût par gigawatt installé de 390 millions de dollars (en dollars américains 2016) en 2050 contre plus ou moins 1375 en l'an passé (Lazard 2016). A l'échelle résidentielle (où les opportunités d'économies d'échelle sont moindres), elle vise 643 millions de

dollars le GW en 2050 contre 2000 à 2800 en 2016 (Lazard, 2016). Et elle estime que le photovoltaïque imprimable pourrait encore réduire nettement l'addition.

Au total, le solaire photovoltaïque pourrait générer, selon les deux organisations, 23% de l'électricité mondiale d'ici 2040 et jusqu'à 29% d'ici 2050 pour une production totale approchant alors 50 000 TWh, plus de deux fois la production de 2012. Le photovoltaïque ferait alors jeu égal avec... le nucléaire, lui aussi donné par cette étude en forte hausse à partir de 2030, devant la biomasse, l'hydraulique ou encore l'éolien.

Concernant les véhicules électriques, l'étude cite notamment le Département de l'Energie américain selon lequel le coût des batteries, principal paramètre affectant le coût total d'une voiture électrique, est passé de 1000 dollars le kilowattheure en 2008 à 268 dollars en 2015. Elle cite également la marque Tesla qui prévoit d'atteindre 100 dollars/kWh en 2020. Le prix des voitures électriques étant jugé compétitif avec celui des voitures thermiques quand le coût de la batterie se trouve entre 150 et 300 dollars le KWh, on devrait donc avoir un puissant développement des voitures électriques dans les années qui viennent.

Le Grantham Institute et Carbon Tracker Initiative affirment que les véhicules électriques pourraient représenter un tiers du marché des transports routiers en 2035, puis plus de la moitié en 2040 et plus de deux tiers en 2050 (69%).

FIGURE : DEMANDE DE PETROLE « SUPPRIMEE » PAR LES VEHICULES ELECTRIQUES ET PART DE MARCHE DES VEHICULES ELECTRIQUES DANS LES TRANSPORTS ROUTIERS

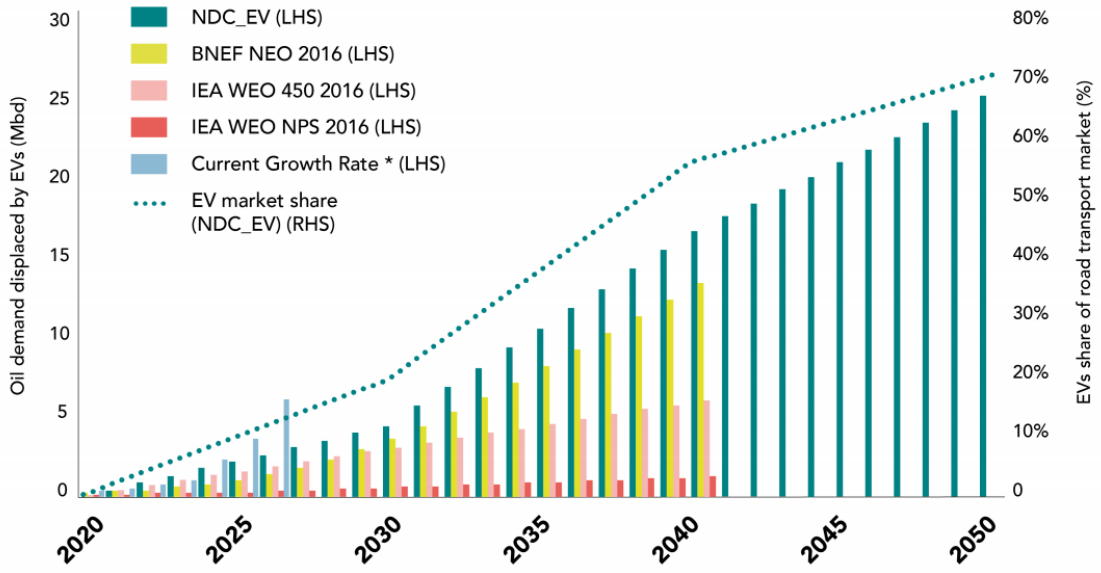

Source : Carbon Tracker Initiative.

Le rapport vise en particulier les entreprises du secteur des énergies fossiles. En effet, le Carbon Tracker Initiative est coutumier des attaques sur le secteur, qu'il accuse de constamment sous-évaluer la menace des réglementations climatiques mises en place ou à venir. Dans ce contexte, également caractérisé par des politiques plus ou moins fortes de réduction des émissions de CO_2, la demande en pétrole resterait d'après l'étude à peu près stable entre 2020 et 2030 (avec environ 4 milliards de tonnes équivalent pétrole) pour diminuer ensuite de façon soutenue jusqu'en 2050 tandis que la demande de charbon atteindrait son pic dès 2020 et diminuerait de moitié d'ici 2050 par rapport à 2012 (3500 millions de tep). Quant à la croissance de la demande en gaz, elle serait nettement freinée (aux alentours de 4000 millions de tep) durant la même période.

FIGURE : EVOLUTION DE LA DEMANDE EN (A) ENERGIES FOSSILES, (B) CHARBON, (C) PETROLE ET (D) GAZ NATUREL, SELON DIFFERENTS SCENARIOS

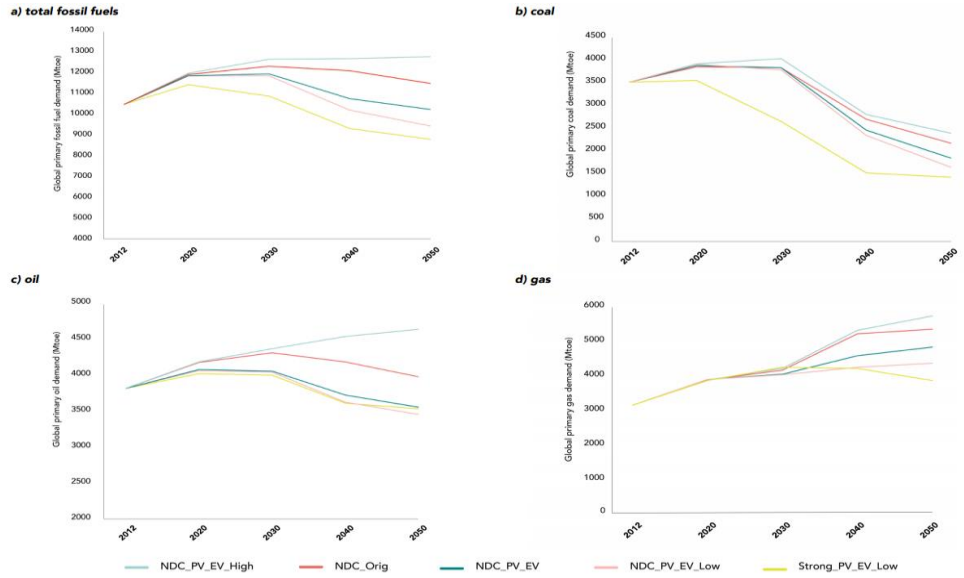

Source : Carbon Tracker Initiative.

« *La croissance du marché des véhicules électriques pourrait à elle seule conduire à une réduction de la demande de pétrole de 2 millions de barils par jour (mbj) d'ici 2025, soit une baisse équivalente à celle qui a entraîné la chute du prix du pétrole en 2014-2015. Ce scénario prévoit un remplacement de la demande en pétrole de l'ordre de 16 mbj d'ici à 2040 et 25 mbj d'ici à 2050* », précise l'étude.

Ces chiffres contrastent très fortement avec les données des producteurs d'énergie fossile (pétrole, charbon, gaz), qui « *sous-estiment l'effet disruptif des nouvelles technologies* », assurent les auteurs du rapport. Par exemple, « *ExxonMobil prévoit que l'ensemble des énergies renouvelables ne fournira que 11 % de l'énergie mondiale d'ici à 2040* », indique-t-elle. Pour BP, les véhicules électriques représenteront seulement 6% du marché en 2035. Quant aux pics de la demande en charbon et en pétrole, ils ne sont pas attendus par la plupart des grandes entreprises du pétrole, du charbon et du gaz, avant respectivement 2030 et 2040. Et c'est sur de telles bases que ces entreprises prévoient leurs investissements...

Ainsi, le rapport remet en cause la viabilité des investissements destinés à développer les énergies fossiles : « *de nouvelles innovations pourraient même donner l'impression d'ici cinq ans que nos scénarios sont conservateurs, auquel cas les anticipations de demande des entreprises seront encore plus éloignées de la réalité* », pour ses auteurs.

Confronté à l'application des engagements des Etats pour lutter maîtriser le changement climatique, une telle montée en puissance du solaire photovoltaïque pourrait permettre de limiter le réchauffement « *à +2,4°C ou +2,7°C d'ici à 2100* », calculent les responsables, voire de +2,2°C ou +2,4° C « *si d'autres secteurs que ceux de l'énergie et des transports routiers sur lesquels ce rapport se concentre, comme les industries lourdes, l'aviation et le transport maritime, font des efforts spécifiques en matière de décarbonation* ». Selon les chercheurs, le niveau auquel croîtra la demande en gaz d'ici 2050 sera un paramètre clé pour atteindre ou ne pas atteindre l'objectif de limiter le réchauffement planétaire à 2°C.

Pour aboutir à l'ensemble de ces résultats, les calculs de Carbon Tracker Initiative et le Grantham Institute se basent (en plus de la baisse des coûts technologiques et des politiques climatiques) sur l'hypothèse selon laquelle la population mondiale atteindrait un pic de 9,4 milliards d'êtres humains en 2070 tandis que la croissance annuelle moyenne du PIB serait de +3,13% entre 2010 et 2050.

Dans les scénarios d'évolution envisagés, il n'y a donc pas d'option dans laquelle on atteindrait le pic géologique de la production de pétrole (le fameux « peak oil ») avant le pic prévue de la demande. Et ce qui changerait radicalement la donne, notamment en termes de croissance du PIB.

Publié en septembre dernier, un rapport de la banque HSBC intitulé « Global Oil Supply » estime que 81% de la production de la production de liquides pétroliers dans le monde provient de réserves en déclin et que le marché actuellement toujours en surproduction pourrait se retourner dès… 2017. Selon les auteurs, la contraction « post pic » de la production atteindrait un taux annuel de -5 à -7%, soit 3 à 4,5 millions de barils jour en moins chaque année, soit encore l'équivalent de quatre Arabie Saoudite d'ici 2040… Bien plus, donc, que la baisse envisagée de la demande de pétrole à partir de 2030, par le rapport du CTI et du Grantham Institute.

D'autre part, selon le Financial Times, les découvertes de nouveaux gisements de pétrole et de gaz ont chuté au plus bas niveau depuis 60 ans l'an passé. En 2016, 174 gisements de pétrole et de gaz ont été découverts dans le monde, contre 500 par an jusqu'en 2013, selon le groupe de recherche ISH Markit. De fait, le délai entre la découverte et la production est comprise entre cinq et sept ans. Le ralentissement des découvertes connues aujourd'hui se répercutera sur l'approvisionnement de la prochaine décennie.

FIGURE : ANOMALIES DE TEMPERATURES A LA SURFACE DE LA TERRE ET DES OCEANS 2016 PAR RAPPORT A UNE MOYENNE 1981-2010

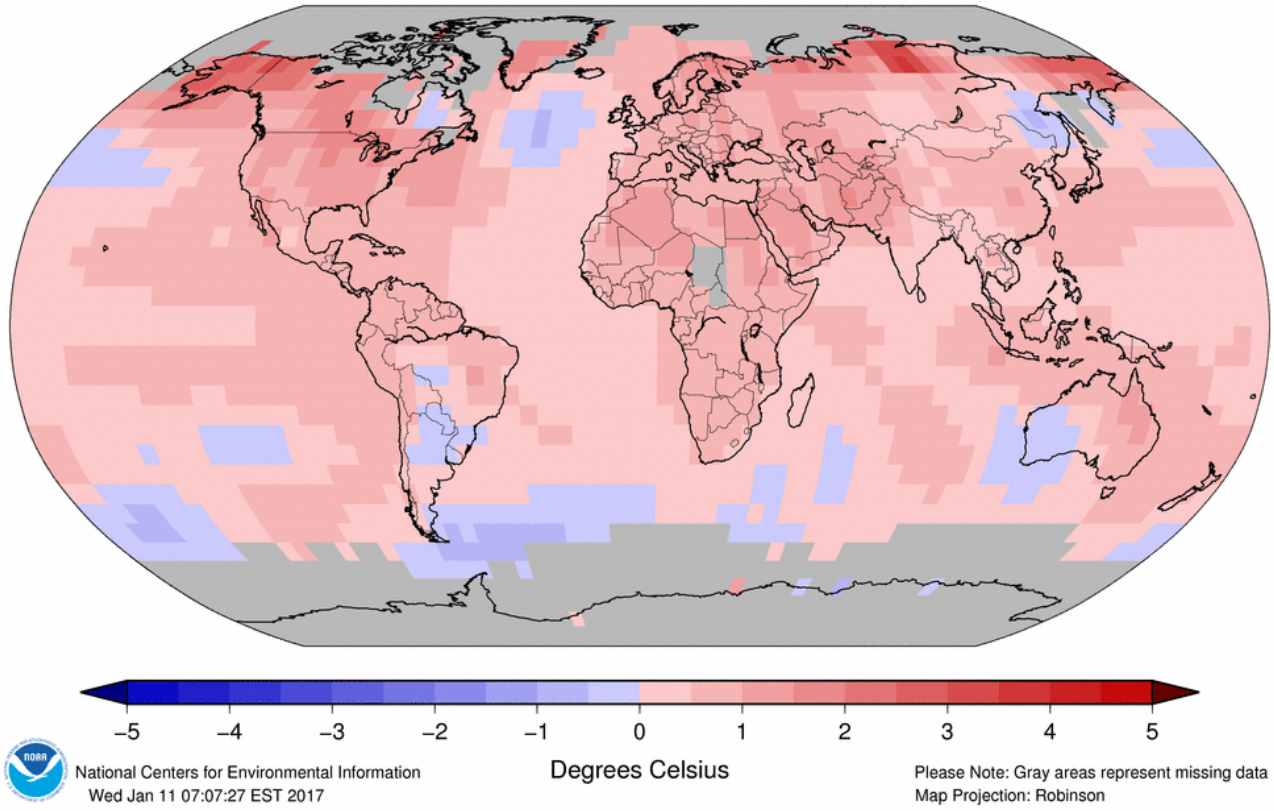

Source : NOAA.

La fonte de la banquise arctique s'est poursuivie en 2016 : l'étendue moyenne des glaces flottant sur l'océan était d'environ 10,1 millions de kilomètres carrés, soit la plus petite superficie mesurée depuis le début des observations par satellite en 1979, selon le Centre national de la neige et de la glace.

L'Arctique a connu en 2016 ses douze mois les plus chauds depuis le début des relevés de températures dans cette région en 1900, entraînant non seulement une fonte de la banquise sans précédent, mais ce qui a aussi retardé la formation de nouvelle glace à l'automne.

Quant à l'Antarctique, la superficie annuelle moyenne des glaces sur l'océan a été la deuxième plus petite dans les annales avec 11,1 millions de km², se réduisant à des niveaux sans précédent en novembre et décembre.[20]

POUR L'ASSOCIATION NEGAWATT, UN MIX ENERGETIQUE 100% RENOUVELABLE EN FRANCE EST POSSIBLE DES 2050

L'association négaWatt vient de rendre public son quatrième scénario de transition énergétique pour la France. Dans ce document prospectif, l'association esquisse un paysage énergétique 100% renouvelable pour le pays à l'horizon 2050.

Un scénario qui pourrait être atteint grâce aux technologiques les plus récentes, et leurs évolutions à venir, ainsi qu'à une forte volonté de nos sociétés de changer leur manière de produire et de consommer l'énergie.

L'association négaWatt estime que la France peut réduire de moitié sa consommation d'énergie finale d'ici l'horizon 2050 en travaillant sur la « sobriété et l'efficacité énergétique », les deux premiers principes fondateurs d'un triptyque complété par les « énergies renouvelables ». Concrètement, les auteurs du rapport préconisent d'œuvrer en priorité à la réduction des gaspillages afin de favoriser l'inflexion de la demande énergétique.

Il s'agit d'une part de ramener le besoin de services énergétiques au plus près de leur utilité réelle dans les différents secteurs de consommation, et d'autre part de diminuer au maximum les pertes associées à la chaîne énergétique. Pour y parvenir, la démarche négaWatt recommande d'agir sur des paramètres tels que le dimensionnement des équipements, leur degré de mutualisation ou le taux de remplissage des véhicules (pour le principe « sobriété ») ou encore sur l'amélioration des rendements de conversion de la chaîne énergétique (pour le principe « efficacité énergétique ».

[20] L'année 2016 la plus chaude depuis le début des relevés météorologiques – pour en savoir plus :
- http://www.lemonde.fr/planete/article/2017/01/18/le-record-de-chaleur-sur-terre-battu-pour-la-troisieme-annee-d-affilee_5064898_3244.html
- https://www.nasa.gov/press-release/nasa-noaa-data-show-2016-warmest-year-on-record-globally
- https://www.ncdc.noaa.gov/sotc/global/201613
- http://www.climatechangenews.com/2017/01/18/the-data-is-in-2016-was-the-hottest-year-on-record/

FIGURE : LA DEMARCHE NEGAWATT

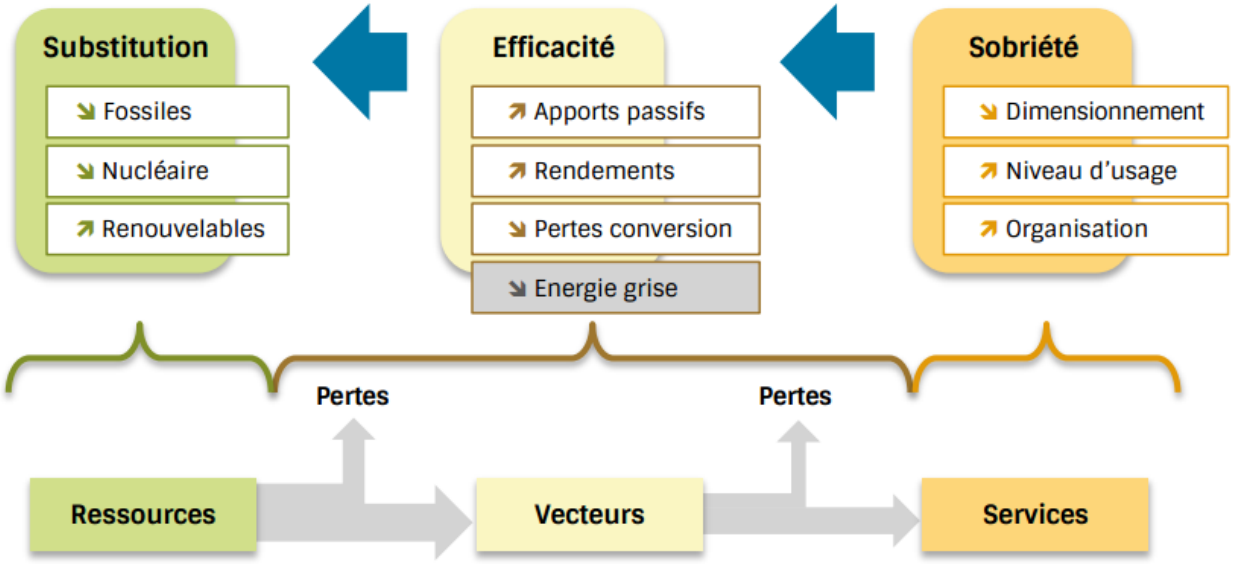

Source : négaWatt.

Les efforts sur la demande énergétique devraient permettre, d'ici 2050, de diviser par deux la consommation d'énergie finale et de réduire de 63% la consommation d'énergie primaire par rapport à leurs niveaux respectifs de 2015.

L'évolution est cependant contrastée dans les différents secteurs de consommation de l'énergie. NégaWatt évalue à 56% la réduction de la consommation énergétique du résidentiel-tertiaire sous condition d'une meilleure maîtrise des surfaces, de plus de sobriété dans l'usage des services thermiques et dans l'utilisation des appareils électriques. Le rapport n'oublie cependant pas de rappeler l'importance des politiques publiques : « *outre la performance renforcée de l'enveloppe des bâtiments neufs et de tous les équipements, l'essentiel se joue dans la mise en œuvre d'un vaste programme de rénovation thermique en profondeur de l'ensemble des bâtiments existants d'ici à 2050* ».

C'est dans le secteur des transports, responsable d'un quart des émissions françaises de gaz à effet de serre, que les auteurs du rapport ont identifié le potentiel le plus important : gain en efficacité énergétique (utilisation de véhicules électriques) et plus grande sobriété (maîtrise des distances, transports en commun, meilleurs pratiques de chargement des poids-lourds, démocratisation du co-voiturage) permettraient de réduire de plus de 62% la consommation d'énergie dans ce secteur.

Grâce à la réduction drastique des volumes d'énergie consommée sur le territoire français, négaWatt estime que les énergies renouvelables seraient à même de couvrir 100% de la demande en électricité et quasiment 100% de la demande en énergie primaire à l'horizon 2050. Dans ce scénario, le mix énergétique français serait dominé par la biomasse solide, ainsi que par les énergies éoliennes et photovoltaïques. Ce sont ces dernières qui connaissent la plus grande évolution en termes de puissance installée.

En effet, le scénario de négaWatt fait de l'éolien la première source d'électricité en 2050 : le parc éolien français pourrait fournir 123 TWh en 2030 et 247 TWh en 2050. Cette production serait issue principalement d'éoliennes terrestres de nouvelle génération qui compteraient une puissance installée totale de 49 GW en 2050. Par rapport à la situation actuelle, le parc terrestre est multiplié par 3 en 2050, soit un total d'environ 18 000 éoliennes.

La production à terre est à compléter par une puissance de production offshore : d'ici 2050, négaWatt préconise en effet d'exploiter le potentiel maritime français à l'aide de 11 GW d'éoliennes en mer sur fondation, et de 17 GW d'éoliennes flottantes.

L'énergie solaire est également au cœur d'une importante stratégie de développement. Selon le scénario négaWatt, il s'agit de favoriser le développement de tous types de projets photovoltaïques, de la petite installation sur maisons individuelles à l'installation de taille moyenne sur des bâtiments plus importants, en passant par l'ombrière de parkings et les grands parcs au sol (sur des friches industrielles ou des terrains délaissés impropres à l'agriculture). En 2050, la France pourrait ainsi s'appuyer sur une puissance installée de 140 GW, capable de produire 147 TWh d'électricité.

FIGURE : EVOLUTION DU MIX ENERGETIQUE PRIMAIRE ENTRE 2015 ET 2050 (EN TWH)

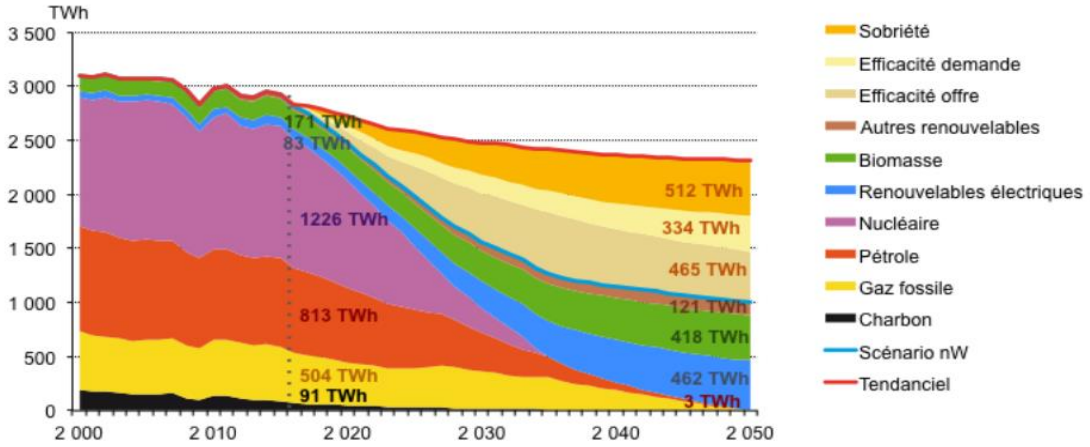

Source : négaWatt

Afin de compenser le caractère intermittent de ces deux grandes sources d'électricité renouvelable, négaWatt prône le développement de la filière « power-to-gas ». Il s'agit d'une technologie qui permet d'utiliser les volumes électriques renouvelables non consommés pour produire de l'hydrogène par électrolyse de l'eau. « *Outre l'avantage de pouvoir être stocké dans les infrastructures existantes (réseau gazier) le méthane produit permet de bénéficier de la très grande flexibilité du vecteur gaz en matière d'usage, y compris la production électrique d'appoint pouvant contribuer à assurer la sécurité du réseau* ».

La mise en œuvre du scénario établi par négaWatt permettrait à la France d'éliminer la quasi-totalité de ses émissions de gaz à effet de serre et de faire passer ces émissions polluantes de 358 millions de tonnes (niveau de 2015) à 21 millions de tonnes d'ici 2050.

L'association défend le caractère réaliste de son scénario et de son plan d'action. Si elle nécessite l'investissement de près de 1160 milliards d'euros, la démarche permettrait cependant à la France de réaliser près de 400 milliards d'euros d'économie, tout en favorisant la création de 400 000 emplois nets au cours des 15 prochaines années. Les auteurs du rapport estiment en outre que le montant des investissements « *se distingue peu* », dans les premières années, du scénario issu de l'application de la loi sur la transition énergétique et la croissance verte.[21]

[21] Pour l'Association négaWatt, un mix énergétique 100% renouvelable en France est possible dès 2050 – adapté de :
- http://www.lemondedelenergie.com/nouveau-scenario-de-negawatt-vise-renouvelable-dici-2050/2017/02/01/

Pour en savoir plus :
- https://negawatt.org/Scenario-negaWatt-2017
- http://www.connaissancedesenergies.org/perspectives-energies-2050/association-negawatt
- http://www.lemonde.fr/planete/article/2017/01/25/le-scenario-d-une-france-100-renouvelable_5068583_3244.html
- http://www.alternatives-economiques.fr/alain-grandjean/transition-energetique-interet-limites-scenario-negawatt/00077027
- http://www.usinenouvelle.com/article/une-france-100-renouvelable-en-2050-selon-le-nouveau-scenario-negawatt.N492449

LA CHINE ANNULE LA CONSTRUCTION DE 103 CENTRALES A CHARBON

La Chine a annoncé le 17 janvier dernier avoir annulé la construction de 103 centrales à charbon, qui auraient représenté une production électrique de 120 GW. Les centrales, particulièrement polluantes, devaient être installées dans 13 régions chinoises riches en charbon, situés au Nord et à l'Ouest du pays.

Cette opération s'inscrit dans la lignée de la nouvelle politique environnementale de la Chine, inaugurée avec son engagement à la COP21 de Paris et renforcée par la récente aggravation de ses problèmes de pollution locale liée aux particules issues de la génération électrique à partir de charbon. Le pays compte actuellement 920 GW de capacité de génération d'électricité avec ses centrales à charbon existantes, mais il souhaite respecter un plafond de 1 100 GW d'ici 2020.

Une limite qui reste élevée si on la compare avec la capacité actuelle des centrales à charbon des États-Unis, d'une quantité 3 fois inférieure (à presque 305 GW).

Cette annulation soudaine ne fait pas que des heureux. Plusieurs centrales étaient en construction depuis des années. Sur les 120 GW de capacité annulée, quelque 54 GW proviendraient de projets déjà en cours de construction. La National Energy Administration a ainsi publié une directive stipulant conduisant à l'annulation de la construction des 103 installations, pour un budget planifié de total d'environ 430 milliards de yuans (59 milliards d'euros).

Le gouvernement chinois se prépare avec force à contrer les entreprises récalcitrantes, en réalisant un fichier très précis pour chaque centrale éliminée – comme par exemple le nom de ses responsables. Le gouvernement a également affirmé vouloir investir 350 milliards d'euros dans la construction de centrales à énergie renouvelable.

Première source d'émissions de gaz à effet de serre, et cause de pollutions atmosphériques massives et très médiatisées en Chine, la consommation de charbon est en déclin continu depuis 2013. Mais le pays reste néanmoins le premier consommateur de charbon au monde, comptant pour moitié de la consommation mondiale.

ÉVENEMENTS CLES EN FRANCE ET A L'ETRANGER

MARS

2 mars – « Associations & Partenariats » - Paris, France

Le jeudi 2 mars dernier s'est tenue une matinée-débat à l'Espace Fondation EDF pour échanger sur les stratégies et les pratiques partenariales des associations à l'occasion de la publication de l'étude « Associations & Partenariats », par Recherches & Solidarités et Le RAMEAU.

http://observatoire-des-partenariats.fr

13 et 14 mars – Salon Produrable – Paris, France

Organisé sous le haut patronage du Ministère de l'Ecologie, du Développement Durable & de l'Energie, le 10ème salon Produrable a eu pour thème : **"Innovation & partage : Vive la RSE ! »** http://www.produrable.com/

15 mars – « Les carrefours de l'avenir de l'entreprenariat » - Paris, France

Ce cycle d'événements donne aux décideurs des grands groupes des clés de compréhension et d'action pour une transformation positive du modèle économique des entreprises. La 1ère soirée avait pour thème « Comment transformer les salariés en intrapreneurs ? ».

27 mars – « Banques & Territoires » - Paris, France

Le Labo de l'ESS a organisé cette rencontre à l'occasion de la publication de son rapport « L'alchimie de l'écosystème financier solidaire » traitant des enjeux d'amélioration de l'efficacité du financement bancaire dans les territoires .

http://www.lelabo-ess.org/rencontre-banques-territoires-le-27-mars.html

AVRIL

4 avril - High-Level UNGA Event on Sustainable Finance – New York, USA

Réunion annoncée par le président de l'assemblée générale des Nations Unies sur la finance durable afin de contribuer à la mise en œuvre des objectifs de développement durable.

http://sdg.iisd.org/events/high-level-unga-event-on-sustainable-finance/

4 et 5 avril – Africa Renewable Energy Leaders' Summit – Nairobi – Kenya

Cette conférence permettra aux investisseurs d'accéder au marché des énergies renouvelables en Afrique de l'Est où les décideurs discuteront de l'avenir des énergies renouvelables dans cette région et de la façon dont ils peuvent se positionner sur ce marché en expansion.

http://www.africarenewablesummit.com/

7 avril - Conférence en ligne « Communs, ESS et collectivités territoriales »

RTES organise cette conférence autour de la question des « communs » : De quoi parle-t-on ? Quels enjeux portent les communs pour l'ESS ? Dans quelle mesure l'approche des communs permet-elle de renouveler les approches de l'utilité sociale de l'ESS ?

http://rtes.fr/Conference-en-ligne-Communs-ESS-et

19 avril - Séminaire Economie & Sens « Les Fermes de Figeac : de la coopérative agricole à la fabrique des territoires » - Paris, France

Ce séminaire est organisé par l'Ecole de Paris du Management en collaboration avec le Collège des Bernardins et Le RAMEAU. Dominique Olivier, Directeur général des Fermes de Figeac partagera son expérience.

https://www.ecole.org/fr/seance/1233-les-fermes-de-figeac-de-la-cooperative-agricole-a-la-fabrique-des-territoires

MAI

8 au 18 mai - Session diplomatique intermédiaire de la CCNUCC – Bonn, Allemagne

Session en vue de la COP 23 qui aura lieu à Bonn fin 2017, organisée par les Iles Fidji.

http://unfccc.int/portal_francophone/items/3072.php

26 et 27 mai – Sommet G7 – Taormina, Italie

JUIN

1er au 11 juin - Expo 2017 : Future Energy Astana, Kazakhstan

Forum dédié aux nouvelles énergies qui a pour but de faire connaitre les énergies futures et également les problématiques rencontrées par les pays en développement dans ce domaine.

https://expo2017astana.com/en/

5 et 6 juin – World Circular Economy Forum 2017 – Helsinki, Finlande

Ce forum vous permettra de découvrir comment l'économie circulaire présente des opportunités nouvelles de création de richesse et de bien-être et en quoi elle est le moteur essentiel de la réalisation du Programme 2030 de l'ONU et des objectifs de développement durable.

https://www.sitra.fi/en/events/circular-economy/world-circular-economy-forum-2017

6 juin – Matinée-débat « L'accompagnement stratégique des associations et fondations » – Paris, France

En partenariat avec Reporters d'espoirs, l'ADASI et Le RAMEAU lanceront lors de cette événement leur livre dédié à l'accompagnement stratégique des projets d'intérêt général. Ce dernier souligne le rôle structurant de l'accompagnement stratégique vu par les dirigeants associatifs.

6 au 8 juin - Clean Energy Ministerial 2017 – Pekin, Chine

Conférence annuelle sur les collaborations internationales pour faire avancer le développement des énergies propres. Elle rassemblera 24 ministres en charge de l'énergie ainsi que la Commission Européenne.

http://www.cleanenergyministerial.org/Our-Work/Ministerial-Meetings

12 et 13 juin – Conférence du G20 sur l'Afrique - Berlin, Allemagne

La présidence allemande du Groupe des 20 (G20) a annoncé que le G20 tiendra une conférence sur l'Afrique pour lancer 'G20 African Partnership Initiative' pour stimuler l'investissement privé dans l'infrastructure et l'emploi.

http://sdg.iisd.org/events/g20-conference-on-africa/

JUILLET

7 et 8 juillet - Sommet du G20 - Hambourg, Allemagne

Succédant à la Chine, l'Allemagne a pris la présidence du G20 depuis le 1er décembre 2016. Le mot d'ordre de cette présidence est « Formons un monde interconnecté ».

https://www.g20.org/

10 au 19 juillet - UN High-level Political Forum on Sustainable Development - New York, USA

Le thème de ce forum sera " Eradiquer la pauvreté et promouvoir la prospérité dans un monde qui change". Les objectifs suivis spécifiquement seront les suivants : mettre fin à la pauvreté, en finir avec la faim dans le monde, assurer une vie saine pour tous, promouvoir l'égalité des sexes, promouvoir l'industrialisation durable et utiliser durablement des océans.

https://sustainabledevelopment.un.org/hlpf

17 au 21 juillet – Africa Open Data Conference 2017 - Accra, Ghana

Cette conférence a pour objectif d'échanger sur les actions « open source » pour la croissance et la prospérité en Afrique.

http://www.badili.org/2nd-africa-open-data-conference-2017-accra/

SEPTEMBRE

1er septembre – Sommet des BRICs - Xiamen, Chine

Le 9ème sommet entre les 5 pays que sont le Brésil, la Russie, l'Inde, la Chine et l'Afrique du Sud se tiendra en Chine et a pour objectif de partager les expériences réussies en matière de coopération et d'étudier les pistes de développement.

http://www.fmprc.gov.cn/mfa_eng/zxxx_662805/t1421653.shtml

4 & 5 Septembre – Forum Convergences - Paris, France

Cette année, le Forum visera à démontrer la force du multi-acteur et des solutions concrètes innovantes pour un monde plus inclusif et plus durable. Les sessions accueilleront une diversité d'intervenants issus des secteurs public, privé et solidaire, provenant des pays développés et en développement, avec une représentation équilibrée des femmes et hommes. Elles valoriseront des solutions pour l'attente des ODD et la construction d'un monde 3Zero (Exclusion / Carbon / Poverty). Autant que possible, des solutions «Tech for Good» seront présentées.

http://www.convergences.org/forum/

11 au 13 septembre - international Renewable Energy Conférence - Mexico, Mexique

Initié par la Conférence des énergies renouvelables en 2004, cette biennale est dédiée aux politiques mondiales sur les énergies renouvelables.

http://www.ren21.net/irecs/

A LIRE, A DECOUVRIR

BAROMETRE DE LA MESURE D'IMPACT SOCIAL - KPMG

KPMG publie pour la 1ère fois le baromètre 2017 de la mesure d'impact social. L'enquête a été administrée auprès d'acteurs de terrain (associations, entreprises sociales, SCIC...) et de bailleurs de fonds de l'ESS (fondations, acteurs publics, banques, fonds d'investissement…). Cette enquête descriptive, qui s'appuie sur un travail de recherche, propose un suivi annuel des pratiques, attentes, difficultés et réussites des acteurs de l'ESS en termes d'évaluation d'impact social.

Une restitution des principaux résultats a eu lieu le 23 février dernier au Showroom à Paris, suivie d'un témoignage de l'association Proxité et d'une table-ronde intitulée « Phénomène de mode ou tendance de fond ? Regards croisés sur la mesure d'impact social » où intervenaient des représentants de BGE-PaRIF, du Centre de recherche en gestion de l'Ecole Polytechnique, de Renault Mobiliz Invest, et de la Direction générale du Trésor.

Retrouvez le baromètre sur le site de KPMG.

JEU « FAIRE ENSEMBLE 2020 » - LA FONDA

Le RAMEAU a participé, le mardi 21 mars dernier, a une séance d'initiation au jeu « Faire ensemble 2020 » ! Créé par la Fonda, dans le cadre de sa mission visant à aider les acteurs associatifs à développer leur vision stratégique, ce *serious game* permet de se familiariser avec les différentes évolutions qui bousculent la société et réfléchir à des solutions pour y faire face.

Chaque joueur incarne un acteur de la société - le quidam, l'association, l'entreprise, la collectivité territoriale, le centre de recherche ou l'État - doté d'un certain pouvoir d'agir. Durant la partie, son activité est mise en difficulté par les différentes mutations (changements sociaux et culturels, évolution des comportements individuels, développement des enjeux écologiques, explosion du numérique, diversification des modèles économiques…). Pour y faire face, il doit s'associer à d'autres acteurs et construire avec eux une réponse collective bénéfique à tous. Un véritable jeu collectif pour construire l'avenir !

En savoir plus sur le jeu et la Fonda !

ETUDE « EXPERIENCE DE L'EVALUATION DE L'IMAPCT SOCIAL » – AVISE

Réalisée par l'Agence Phare pour l'Avise, cette étude « cherche à comprendre les pratiques et les représentations de l'évaluation de l'impact social dans les structures d'utilité sociale. Cette publication regroupe les principaux résultats de cette étude ainsi que des défis et des pistes d'action relevées par l'Avise ».

En s'appuyant sur une vingtaine d'entretiens approfondis de dirigeants de structure de l'économie sociale et solidaire (ESS) couplé à un travail d'analyse documentaire, l'étude atteste, d'une part, de la diversité de pratiques d'évaluation menées par ces structures, et d'autre part, des motivations et des freins qui les conduisent à réaliser cette évaluation d'impact social.

Découvrez l'étude complète sur le site web de l'Avise.

Directeur de la publication : **Bernard SAINCY, Charles-Benoît HEIDSIECK**

Rédaction : **Bernard SAINCY, Sidney LAMBERT-LALITTE, Amélie FOURMY, Marie JOUHAULT**